

PROGRAMME  
**ONU-REDD**



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



**ONU**  
environnement

RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Programme national Rapport final

## Côte d'Ivoire

---

Programme ONU-REDD

---

Juin 2018

Conformément à la décision du Conseil d'orientation, ce document ne sera pas imprimé sur papier afin de réduire au minimum l'impact des processus du Programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à la neutralité climatique. Les documents des réunions du Programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet aux adresses suivantes : [www.unredd.net](http://www.unredd.net) ou [www.unredd.org](http://www.unredd.org).

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| 1. Identification du Programme national .....   | 5  |
| 2. Notification des progrès .....   | 6  |
| 2.1 Résultats globaux du Programme national.....  | 6  |
| 2.2 Résultats ancillaires.....  | 7  |
| 2.3 Concentration .....   | 7  |
| 2.4 Commentaires de l'État.....   | 7  |
| 2.5 Commentaires des entités non-étatiques .....  | 8  |
| 2.6 Matrice du cadre des résultats .....  | 9  |
| 2.7 Révisions du Document du Programme national .....   | 29 |
| 3. Leçons tirées.....   | 29 |
| 3.1 Avantages imprévus ou conséquences non escomptées .....                                   | 31 |
| 3.2 Coordination entre les agences .....  | 32 |
| 3.3 Description des risques.....  | 33 |
| 4. Cadre de Varsovie pour la REDD+ et décisions connexes de la CCNUCC .....                   | 34 |
| 4.1 Stratégie nationale ou Plan d'action national.....  | 34 |
| 4.2 Système d'information sur les garanties .....   | 38 |
| 4.3 Niveaux d'émissions de référence pour les forêts / Niveaux de référence pour les forêts . | 40 |
| 4.4 Système national de surveillance des forêts .....   | 42 |
| 5. Versements financiers .....  | 44 |
| 6. Gestion adaptable .....  | 45 |
| 6.1 Retards et actions correctives.....   | 45 |
| 6.2 Opportunités et partenariats.....   | 45 |
| 6.3 Mesures pour assurer la durabilité des résultats du Programme national .....              | 46 |
| 6.4 Informations relatives au cofinancement Programme national et/ou R-PP .....               | 48 |
| 7. Annexe, Directives du GNUD : Définitions .....   | 50 |

## Liste des acronymes

AFAT : Agriculture, Foresterie et Autres Terres  
AFD : Agence Française de Développement  
AFR100 : African Forest Landscape Restoration Initiative  
Bm : Banque mondiale  
C2D : Contrat de Désendettement et de Développement  
CCNUCC : Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques  
CN-REDD+ : Commission Nationale REDD+  
COP : Conférence des Parties  
CSRS : Centre Suisse de Recherche Scientifique  
CTP : Conseiller Technique Principal  
DA : Données d'Activité  
DGM : Mécanisme Spécial de Dons en faveur des communautés locales  
DSA : Daily Subsistence Allowance  
EESS : Evaluation Environnementale Sociale Stratégique  
ERPD : Emission Reduction Program Document  
EUR : Euro  
EU-REDD : Facilité REDD de l'Union Européenne  
FAO : Programme des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture  
FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine  
FCPF : Forest Carbon Partnership Facility  
FE : Facteurs d'Emission  
FLEGT : Forest Law Enforcement, Governance and Trade  
GCF : Green Climate Fund  
GCF-TF : Governors Climate and Forest Taskforce  
GdT : Groupe national de Travail sur les sauvegardes environnementales et sociales  
GIEC : Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat  
GIZ : Coopération Allemande  
HACT : Harmonized Approach to Cash Transfers  
HCV/ HCS : High Conservation Value/High Conservation Stock  
IFN : Inventaire Forestier National  
IGES : Inventaire de Gaz à effet de serre  
IRD : Institut de Recherche pour le Développement  
LOACI : Loi d'Orientation Agricole de la Cote d'Ivoire  
LULUCF : Land-Use, Land Use Change Forestry  
MINEF : Ministère des Eaux et Forêts  
MPTF : Multi Partner Trust Fund  
NERF : Niveau d'Emissions de Référence pour les Forêts  
NRF : Niveau de Référence pour les Forêts  
NRG4SD : Network of Regional Governments for Sustainable Development  
OI-REN : Observatoire Ivoirien pour la gestion durable des Ressources Naturelles  
ONU : Organisation des Nations Unies  
ONU-REDD : Organisation des Nations Unies pour la REDD+  
OSC : Organisation de Société Civile  
PA : Plan d'action  
PIF : Programme d'investissement forestier  
PN : Programme National  
PND : Programme National de Développement  
PNIA : Programme National d'Investissement Agricole  
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

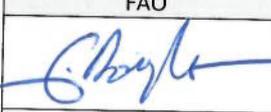
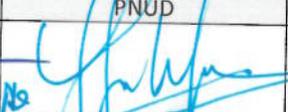
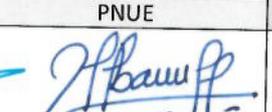
PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement  
PSE : Paiements pour les Services Environnementaux  
PTBA : Plan de Travail et de Budget Annuel  
PTF : Partenaire Technique et Financier  
RBA/ BUR : Rapport Biennal Actualisé  
RDC : République Démocratique du Congo  
REDD+ : Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts  
R-PP : Readiness Preparation Proposal (Plan de Préparation à la REDD+)  
SC : Société Civile  
SEP-REDD+ : Secrétariat Exécutif Permanent REDD+  
S&MNV : Surveillance, Mesure, Notification et Vérification  
SIS : Système d'Information sur les Sauvegardes  
SN : Stratégie Nationale  
SNSF : Système National de Surveillance des Forêts  
SODEFOR : Société de Développement des Forêts  
SSTS : Système de Suivi des Terres par Satellite  
SNU : Système des Nations Unies  
T21 : Threshold 21  
TA : Technical Assistant (Assistance technique)

## 1. Identification du Programme national

|   |  |
|---|--|
| Nom du Programme national                 | Programme National d'appui au processus REDD+ en Côte d'Ivoire |
| Partenaires de mise en œuvre <sup>1</sup> | Ministère de l'Environnement et du Développement Durable       |
| Organisations participantes               | FAO – PNUD – PNUE  |

| Calendrier du projet                            |                   |                                 |               |
|---|-------------------|---------------------------------|---------------|
| Durée du programme                              | 3 ans 5 mois      | Prolongement sans frais         | Oui           |
| Date de la signature du Document                | 02/12/2014        | Échéance actuelle               | 30 avril 2018 |
| Date du premier transfert de fonds <sup>2</sup> | 12/12/2014        | Examen de mi-parcours           | Non           |
| Échéance d'origine <sup>3</sup>                 | 30 septembre 2017 | Date de l'examen de mi-parcours | N/A           |

| Résumé financier (en USD) <sup>4</sup> |                              |                                |  |
|--|------------------------------|--------------------------------|--|
| Agence de l'ONU                        | Budget approuvé <sup>5</sup> | Montant transféré <sup>6</sup> | Dépenses cumulées jusqu'à la date de fin du programme <sup>7</sup> |
| FAO                                    | 1.495.000                    | 1.495.000                      | 1.495.000  |
| PNUD                                   | 1.165.000                    | 1.165.000                      | 1.164.998  |
| PNUE                                   | 340.000                      | 340.000                        | 340.000  |
| Frais de soutien indirects (7 %)       | 210.000                      | 210.000                        | 210.000  |
| <b>Total</b>                           | <b>3.210.000</b>             | <b>3.210.000</b>               | <b>3.209.998</b>   |

| Signatures des organisations de l'ONU désignées <sup>8</sup>                        |   |  | Signature de l'homologue de l'État  |
|---|---|--|---|
| FAO   | PNUD  | PNUE   |   |
|  |  |  |  |
| Date et nom complet des signataires :   |   |  |   |
| 10 OCT 2018<br>Germain Dasyva   | 15 OCT 2018<br>Luc Grégoire   | 10 oct 2018<br>Angèle Luh  | 10/10/2018<br>Ernest Kouamé Ahoulou   |

1 Ces organisations sont soit des sous-traitants de l'Unité de Gestion des programmes soit des organisations officiellement identifiées dans le Document de Programme national comme étant responsables de la mise en œuvre d'un aspect particulier du projet.

2 Conformément à ce qui figure sur le portail du Bureau du Fonds d'affectation spéciale multi-donateur (MPTF Office Gateway) <http://mptf.undp.org>

3 L'échéance d'origine telle qu'elle est donnée dans le Document de Programme national.

4 Les informations financières soumises doivent inclure les frais indirects, les coûts associés au suivi et à l'évaluation, ainsi que les autres frais connexes. Les informations sur les dépenses sont non officielles. Les informations financières officielles certifiées sont fournies par le siège des Organisations de l'ONU participantes au plus tard le 30 avril et sont accessibles sur le portail du Bureau du Fonds d'affectation spéciale multi-donateur ou MPTF Office GATEWAY (<http://mptf.undp.org/factsheet/fund/CCF00>).

5 Le budget total pour la durée entière du Programme est précisé dans le formulaire de soumission signé et dans le Document de Programme national.

6 Le montant transféré à l'organisation d'ONU participante par le Fonds d'affectation multi-donateur de l'ONU-REDD.

7 Somme des engagements et déboursements

8 Chaque organisation de l'ONU doit nommer un ou plusieurs points focaux pour signer le rapport. Veuillez-vous référer au document du Cadre de planification, suivi et notification du Programme de l'ONU-REDD

## 2. Notification des progrès

### 2.1 Résultats globaux du Programme national

Veillez fournir une brève évaluation globale de la mesure dans laquelle le Programme national a produit les résultats et extrants escomptés identifiés dans le Document du Programme national.

En vue de restaurer son couvert forestier et de contribuer à la lutte mondiale contre le changement climatique, la Côte d'Ivoire a adhéré en 2011 au mécanisme REDD+. Le plan de préparation à la REDD+ (R-PP) a bénéficié d'un soutien ciblé de la FAO et du Programme ONU-REDD, et a défini le partage des rôles et allocations budgétaires des partenaires internationaux engagés en Côte d'Ivoire dont AFD, FCPF/Bm, IRD, ONU-REDD et EU-REDD, permettant la signature du Programme National REDD+ en décembre 2014.

L'objectif attendu de l'appui du programme national ONU-REDD était de soutenir le pays pour sa préparation au mécanisme REDD+ afin de lui permettre de répondre à ses engagements envers la CCNUCC. Cet appui devait permettre d'aider à développer les capacités nationales d'organisation, de dialogue, d'analyse stratégique et d'encadrement technique pour mettre en place le mécanisme REDD+. Pour ce faire, le programme s'était articulé autour de trois résultats principaux :

1. La coordination et l'implication des parties prenantes (nationales et internationales) sont renforcées ;
2. Une Stratégie Nationale REDD+ est préparée et prête à être mise en œuvre ;
3. Un système National de Surveillance des Forêts (SNSF) alimenté par des Facteurs d'Emission (FE) et des Données d'Activité (DA) préliminaires et relié au Système d'Information sur les Sauvegardes (SIS) est conçu de manière transparente et les capacités nationales sont opérationnelles.

Le Programme a produit dans son ensemble les résultats et extrants escomptés identifiés dans le Document du Programme national, et même au-delà, par l'aboutissement des axes clés développés avec l'appui technique et financier du programme, à savoir :

- **La participation effective et l'engagement des parties prenantes dans la REDD+ dont ceux des acteurs de la société civile.** En raison de la faible structuration interne initiale de la société civile en Côte d'Ivoire, le programme, en synergie avec le programme FLEGT de l'UE, l'appui d'autres partenaires techniques, a permis d'améliorer le niveau de participation et de représentation des organisations de la société civile. Le programme a contribué également à l'amélioration de la structuration et la représentation des OSC dans les processus, mécanismes FLEGT et REDD+ par la mise en place d'une plateforme dénommée OI-REN ;
- **L'analyse approfondie des moteurs de déforestation,** a été réalisée et a permis par la suite l'identification des options stratégiques ;
- **L'évaluation des bénéfices multiples de la REDD+** a été réalisée. Cette évaluation a permis d'enrichir la stratégie nationale REDD+. L'évaluation de bénéfices multiples s'est fondé sur **l'évaluation de la contribution des services écosystémiques forestiers à l'économie nationale ;**
- **La construction de la Stratégie Nationale REDD+,** intégrant le renforcement de capacités, les consultations et le dialogue politique. La Stratégie nationale REDD+ a été approuvée en conseil des ministres le 03 Novembre 2017 ;
- **L'examen des options financières pour la REDD+,** lequel a contribué au développement du Cadre National d'Investissement REDD+ ;
- **Le niveau d'émission de référence des forêts pour la REDD+** a été soumis à la CCNUCC en Janvier 2017 et la version ajustée a été finalisée en Octobre 2017 ;
- **La construction du Système National de Suivi des Forêts (SNSF)** à travers l'établissement

des données d'activité, des facteurs d'émission et l'inventaire des gaz à effet de serre ;

- **La conception du Système d'Information sur les Sauvegardes (SIS).**

La Côte d'Ivoire a acquis grâce au Programme National REDD+ un ensemble d'outils qui lui permettra de répondre à ses engagements dans le domaine forestier d'une manière crédible, structurée, reconnue et rassurante vis-à-vis des bénéficiaires, des acteurs de mise en œuvre et des partenaires techniques et financiers.

Les résultats attendus du Programme National REDD+ ont été obtenus au regard des outils produits qui permettent à la Côte d'Ivoire d'entamer et de renforcer ses activités dans la phase d'investissement de son processus REDD+. Il s'agit à présent d'entamer la phase d'investissement en gardant la tendance quant à la mobilisation des parties prenantes, pour lutter efficacement contre les moteurs de déforestation et de dégradation des forêts et pour répondre aux besoins exprimés par les populations locales et les investisseurs.

## 2.2 Résultats ancillaires

Veuillez donner une description des résultats non planifiés par le Document du Programme national mais obtenus lors du processus de mise en œuvre du Programme national.

Le développement de la Côte d'Ivoire est, depuis son indépendance, basé sur l'agriculture. Cette politique de développement a favorisé les cultures de rentes et l'agriculture extensive, principalement sur brûlis au détriment des forêts. Des études indiquent que l'agriculture est la cause principale de la déforestation et de la dégradation des forêts du pays.

De ce fait, le Gouvernement ivoirien vient d'adopter la politique de réhabilitation et d'extension des forêts en Côte d'Ivoire. L'Etat ivoirien s'est fixé l'objectif de concilier Agriculture et Foresterie en faisant entre autres la promotion de l'Agroforesterie. La préparation du pays et la mise en œuvre du processus REDD+ ont fortement contribué à cet éveil politique. Les travaux sur le code forestier, les concepts d'agriculture Zéro déforestation, d'agriculture climato-intelligente, climat, l'initiative Cacao et Forêts, ont été impulsés par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Point Focal politique de la REDD+. Le leadership du Ministère en charge de l'Environnement a poussé à un meilleur engagement et implication des Ministères, notamment le Ministère de l'Agriculture et celui des Eaux et forêts. Suite à ce leadership, le pays est aujourd'hui représenté et actif dans nombre d'initiatives internationales en lien avec la lutte contre le changement climatique, l'agriculture et les forêts comme le programme ONU-REDD, Tropical Forest Alliance 2020, Forest Carbon Partnership Facility (FCPF) de la Banque mondiale, le Programme d'Investissement Forestier (PIF), African Forest Landscape Restoration Initiative AFR100, Bonn Challenge, Carbon Pricing Leadership, ou en synergie avec la décentralisation comme Governors Climate and Forest Task-force, Network of Regional Governments for Sustainable Development (nrg4SD), Under2 Coalition.

## 2.3 Concentration

Veuillez donner un exemple d'accomplissement exceptionnel du Programme national.

Le processus de conception et l'approbation en Conseil de ministres de la Stratégie Nationale REDD+, faits dans un court délai et soutenus par le Programme National ONU-REDD, démontrent l'engagement et la forte volonté politique du gouvernement à mettre en œuvre le processus et la crédibilité des structures nationales et parties prenantes qui y ont participé.

## 2.4 Commentaires de l'État

Les homologues de l'État doivent donner leur point de vue et des informations complémentaires supplémentaires non incluses dans l'évaluation globale des progrès.

L'évolution globale du processus REDD+ est très satisfaisante. La mise en œuvre des recommandations de la dernière réunion du Comité de Pilotage devrait permettre de faire avancer parfaitement l'ensemble du processus.

La mise en œuvre du programme a permis à la Côte d'Ivoire de préparer les piliers clés de la REDD+ :

1. La stratégie nationale REDD+ ;
2. Le niveau d'émission de référence des forêts ;
3. Le système d'information sur les sauvegardes ;
4. Le système national de suivi des forêts.

Ces outils permettront au pays d'entamer la phase d'investissement REDD+.

## **2.5 Commentaires des entités non-étatiques**

Les parties prenantes de la société civile doivent donner leur point de vue et des informations complémentaires supplémentaires (veuillez demander un résumé des travaux des comités et plates-formes des parties prenantes existants).

Avec l'avènement des processus REDD+ et FLEGT, la société civile a décidé de se constituer en une Plateforme pour parler d'une seule voix et défendre les intérêts des populations locales. La plateforme de la société civile dénommée OI-REN a activement participé à l'élaboration du document de préparation à la REDD+ en Côte d'Ivoire. Le programme national ONU-REDD a contribué au renforcement des capacités de la société civile sur les Thématiques de la REDD+ et consolidé l'engagement de la société civile dans le mécanisme REDD+. Le Programme, grâce à l'intermédiation du PNUD et du Secrétariat Exécutif Permanent REDD+, a contribué à surmonter les problèmes de communication et de représentativité au sein de la plateforme de la Société civile, ce qui a abouti au renouvellement de ses instances dirigeantes lors d'une Assemblée Générale démocratique et transparente en Août 2017. La société civile qui accompagne les processus REDD+ et FLEGT est aujourd'hui une force de propositions.

En plus des COP, la société civile a bénéficié de visites de terrain et d'échanges, ce qui lui a permis de bénéficier des bonnes pratiques des autres pays.

## 2.6 Matrice du cadre des résultats

| Résultat 1 : La coordination et l'implication des parties prenantes sont renforcées  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Résultat/aboutissement réalisé   |   | <input type="checkbox"/> Résultat/aboutissement non réalisé  |  |
| <p>Le programme national a été entièrement opérationnel, avec la tenue régulière des réunions du comité de pilotage, du comité national et du comité interministériel. Ces structures, avec l'organe technique exécutif qui est le Secrétariat Exécutif Permanent REDD+ (SEP-REDD+), ont intégré les parties prenantes, qui ont été informées, impliquées et renforcées au besoin. C'est notamment le cas du Secrétariat Exécutif Permanent REDD+, renforcé dans ses capacités de gestion, et de la société civile qui a été appuyée pour se structurer autour de la plateforme OI-REN leur permettant par la suite de pleinement participer au processus REDD+.</p> |   |  |  |
| Indicateurs des résultats/aboutissements   | Base de référence   | Cible escomptée  | Évaluation en comparaison avec la cible  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Le fonctionnement des structures et des outils de consultation et de gestion du processus REDD+ en Côte d'Ivoire ;</li> <li>Le degré de renforcement des capacités nationales et de coordination autour de la REDD+.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les structures et les outils de consultation et de gestion de la REDD+ en Côte d'Ivoire sont en cours d'établissement ;</li> <li>SEP/REDD+ est la seule structure nationale fonctionnelle de gestion du processus REDD+ en Côte d'Ivoire.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les structures et les outils de consultation et de gestion du processus REDD+ en Côte d'Ivoire sont fonctionnels ;</li> <li>Le développement des politiques et des outils REDD+ en Côte d'Ivoire est mené de manière concertée et transparente avec l'implication des partenaires techniques et financiers, du gouvernement et de la société civile.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité Interministériel, le Comité National, le Comité de Pilotage et le Secrétariat Exécutif Permanent sont opérationnels. Ces structures de décision, suivi et gestion du Programme National intègrent les parties prenantes issues des partenaires techniques et financiers, de la société civile et du Gouvernement ;</li> <li>La structure de gestion (SEP-REDD+) et certains acteurs, comme la Société Civile, ont été renforcés pour participer pleinement au processus.</li> </ul> |

| Extrant 1 : Gestion nationale du processus REDD+ et du programme ONU-REDD en Côte d'Ivoire                                |   |   |  |
|---|---|---|--|
| Indicateurs des extrants  | Base de référence   | Cible escomptée   | Évaluation en comparaison avec la cible  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Atelier de lancement du PN ;</li> <li>Réunions du Comité de Pilotage du</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>PN pas encore lancé ;</li> <li>Comité de Pilotage pas</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Un atelier de lancement officiel restreint regroupant</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>L'atelier de lancement du programme a eu lieu en Décembre 2014 avec l'intervention des principales</li> </ul> |

|  |  |  |   |
|--|--|--|---|
| <p>PN ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier de clôture du Programme ONU-REDD ;</li> <li>• Un suivi- évaluation du PN transparent et indépendant est mis en œuvre ;</li> <li>• Un atelier de présentation des résultats de l'évaluation finale à lieu dans le pays.</li> </ul> | <p>encore constitué ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun processus de suivi- évaluation externe des activités REDD+ en Côte d'Ivoire.</li> </ul> | <p>les principales parties prenantes, les autorités et les médias ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un Comité de Pilotage est constitué et se réunit annuellement (et une séance extraordinaire du Conseil Consultatif a lieu) ;</li> <li>• Un atelier de clôture du PN ;</li> <li>• Les résultats de l'évaluation permettent une analyse approfondie de l'efficacité du programme ONU-REDD en Côte d'Ivoire et fournissent des recommandations.</li> </ul> | <p>parties prenantes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Comité de Pilotage a été constitué en 2015 et s'est réuni une fois en 2015, une fois en 2016, 2 fois en 2017 et 2 fois en 2018. Le Comité National s'est réuni 2 fois en 2017, 2 fois en 2018, et le Comité Technique Interministériel 3 fois en 2017, 2 fois en 2018 ;</li> <li>• Un atelier de clôture du PN a été réalisé au même moment que la dernière réunion du Comité de Pilotage le 1 juin 2018 ;</li> <li>• La gestion quotidienne du programme par le SEP-REDD+ et le suivi assuré par l'équipe du programme national ONU-REDD ont contribué à l'atteinte des résultats ;</li> <li>• L'évaluation du PN est prévue en Septembre/Octobre 2018 permettant une analyse approfondie des résultats obtenus du programme national.</li> </ul> |
| <p><b>Évaluation vers les extrants :</b> Les prérogatives et les instances nécessaires au fonctionnement du processus REDD+ sont en place permettant ainsi au programme national de fonctionner selon les dispositions préalablement identifiées.</p>  |  |  |   |

| <b>Extrant 2 : Renforcement de l'équipe nationale de gestion</b>  |   |  |  |
|---|---|--|--|
| <i>Indicateurs des extrants</i>   | <i>Base de référence</i>  | <i>Cible escomptée</i>   | <i>Évaluation en comparaison avec la cible</i>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le CTP est recruté et affecté au sein du Secrétariat Exécutif Permanent REDD+ ;</li> <li>• Un assistant administratif et financier est recruté et affecté au sein du SEP REDD+.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun appui technique et organisationnel international permanent au sein du SEP REDD+ ;</li> <li>• Aucun appui administratif/financier permanent au sein du</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le CTP travaille à temps plein dans le pays et en parfaite collaboration avec le SEP REDD+ et les agences du programme ONU-REDD ;</li> <li>• L'assistant administratif et financier travaille à temps plein dans le pays et en</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le CTP a travaillé en collaboration avec le SEP REDD+ et les agences du programme ONU-REDD depuis Janvier 2016. Suite à la démission du premier CTP, un nouveau a été recruté pour la mise en œuvre des activités et pour la clôture du programme en Avril 2018 ;</li> <li>• L'assistant administratif et financier a été pleinement fonctionnel durant la durée entière du programme ;</li> <li>• Des activités liées à la communication ont permis</li> </ul> |

|   |            |  |   |
|---|------------|--|---|
|   | SEP REDD+. | parfaite collaboration avec le CTP, le SEP REDD+ et les agences du programme ONU-REDD. | d'assurer l'édition de supports et outils de communication sur la REDD+ ainsi que la publication des résultats obtenus. Ces derniers ont contribué à assurer la visibilité du programme et valoriser les résultats et expériences acquises. |
| <p><b>Évaluation vers les extrants :</b> L'équipe de mise en œuvre et de gestion du processus a été mise en place et le mécanisme de gestion institutionnelle du programme est opérationnel depuis le début de l'année 2015. Les recrutements d'une assistante administrative et financière techniquement qualifiée et du conseiller technique principal à temps plein ont participé activement à la gestion du PN.</p> |            |  |   |

| <b>Extrant 3 : Renforcement de l'engagement multipartenaire autour de la REDD+</b>   |   |   |   |
|--|---|---|---|
| <i>Indicateurs des extrants</i>  | <i>Base de référence</i>  | <i>Cible escomptée</i>  | <i>Évaluation en comparaison avec la cible</i>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Fonctionnement de la plateforme FLEGT/REDD+ de la société civile avec une influence tangible sur le processus national REDD+ ;</li> <li>Degré de dialogue de politiques, interministériel et avec les bailleurs.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>La plateforme FLEGT/REDD+ de la société civile, formelle, bien structurée et opérationnelle est une force de proposition ;</li> <li>Le Plan d'engagement des parties prenantes est en formulation ;</li> <li>Le rôle du SEP/REDD+ est pour l'instant circonscrit à la planification du R-PP et à la mobilisation financière</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Le bureau exécutif de la plateforme FLEGT/REDD+ de la société civile (OI-REN) se réunit au moins une fois par mois sur un ordre du jour précis ;</li> <li>L'OI-REN a en son sein des Groupes de Travail qui travaillent régulièrement sur les thématiques FLEGT et REDD+ ;</li> <li>L'OI-REN alimente activement et régulièrement les processus REDD+ et FLEGT ;</li> <li>Le SEP/REDD+ mène au moins 8 séances de</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Une plateforme de La société civile dénommée « Observatoire Ivoirien pour la gestion durable des Ressources Naturelles » (OI-REN) est constituée. Les organes de l'OI-REN sont désignés et participent régulièrement aux activités FLEGT et REDD+ ;</li> <li>Un plan de travail 2016-2018 de l'OI-REN est développé. L'OI-REN est guidé par ce plan de travail triennal. Une application web a été développée pour identifier les membres et constituer leur base de données ;</li> <li>L'OI-REN a contribué à l'élaboration de la note d'orientation « agriculture zéro déforestation ». Elle participe à l'élaboration du Plan d'Investissement Forestier (PIF) à travers le comité de pilotage du PIF ;</li> <li>La société civile, l'administration et les structures techniques impliqués dans la REDD+ ont eu leurs capacités renforcées en gestion de connaissances dans</li> </ul> |

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
|  |  | <p>consultation technique ou politique avec les parties prenantes clé par an, visant un dialogue politique interministériel, multipartenaire et avec les partenaires internationaux sur la REDD+.</p> | <p>le contexte de la REDD+. Les membres du comité de Pilotage du Programme National ONU-REDD ont eu leurs capacités renforcées sur les changements climatiques et la REDD+ ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Gouvernement ivoirien a lancé en juin 2016 le Comité National REDD+ et le Comité Technique Interministériel REDD+ ;</li> <li>• La consolidation du plan d'engagement des parties prenantes a eu lieu, notamment (i) un appui visant à améliorer la plateforme OI-REN, (ii) des accords de partenariat avec les filières de cacao et palmier à huile et (iii) l'implication des communautés dans la mise en œuvre du processus REDD+ à travers des ateliers de vulgarisation dans 13 régions du pays ;</li> <li>• Le pays a bénéficié d'un échange de connaissances sud-sud avec le Costa Rica sur la mise en œuvre et l'opérationnalisation de la REDD + qui a abouti à un protocole d'accord de collaboration continue entre les deux pays, signée par les deux ministères de l'environnement au cours de la COP 22 ;</li> <li>• Au moins deux réunions ont été organisées pour échanger sur les difficultés rencontrées par la plateforme pour le renforcement de sa structuration interne. Suite à ces rencontres de médiation, une assemblée générale, financée sur ressources propres de la plateforme OI-REN, a permis à l'Observatoire Ivoirien pour la gestion durable des Ressources Naturelles (OI-REN) de renouveler ses instances en août 2017 et de se formaliser ;</li> <li>• L'OI-REN a commencé son implémentation à l'intérieur</li> </ul> |
|--|--|---|--|

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  |  | <p>du pays par l'installation de ses délégués régionaux basés à San Pédro et à Divo ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les membres de l'OI-REN et le personnel du SEP-REDD+ ont bénéficié d'une formation sur les procédures des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et celles de l'Etat de Côte d'Ivoire en matière de gestion des projets et cela a contribué à l'amélioration de l'efficacité des interventions du programme national ONU-REDD ;</li> <li>• Des sessions de sensibilisation et d'information ainsi qu'une émission radio portant sur le mécanisme REDD+ ont permis de mobiliser davantage les parties prenantes (325 personnes) du département de Bouaké et d'avoir une prise de conscience accrue sur les gestes éco-citoyens ;</li> <li>• Les membres de la Commission Nationale, du SEP-REDD+ et de la Société Civile ont pris une part active à la 23ème Conférence des Parties (COP) sur le Climat permettant de renforcer le plaidoyer pour la mobilisation de partenariats et de ressources en faveur de l'agriculture zéro déforestation ;</li> <li>• Au total 13 rencontres ont été organisées dans le cadre de l'engagement multipartenaire autour de la REDD+. La participation des femmes a montré un faible taux de participation (21%). Une proportion similaire de femme a été constatée au sein du comité national REDD+ (22%), au sein de la SEP-REDD (30%) et du bureau exécutif de l'Observatoire Ivoirien pour la Gestion des Ressources Naturelles (OI-REN) (30%).</li> </ul> |
| <p>Évaluation vers les extrants : Le soutien à l'organisation et à l'appui aux activités de la plateforme FLEGT/REDD+ de la société civile, ainsi que la mise en œuvre du Plan</p> |  |  |  |

d'engagement des parties prenantes sur la REDD+ ont permis le renforcement, la participation et l'engagement de la société civile et d'autres parties prenantes au processus REDD+.

Résultat 2 : **Une stratégie nationale REDD+ est préparée, adoptée et prête à être mise en œuvre**

Résultat/aboutissement réalisé

Résultat/aboutissement non réalisé

La stratégie nationale a été élaborée avec la participation des structures techniques et autres acteurs nationaux y compris les organes statutaires de la CN-REDD+, et approuvée par le gouvernement ivoirien en conseil des ministres. Des formations et des échanges avec autres régions et experts ont été initiés et devront appuyer son application durant 2018.

| <i>Indicateurs des résultats/aboutissements</i>  | <i>Base de référence</i>  | <i>Cible escomptée</i>  | <i>Évaluation en comparaison avec la cible</i>  |
|--|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité technique du document de Stratégie nationale REDD+ ;</li> <li>• Qualité du dialogue multipartenaire et de politique sous-jacent à la Stratégie nationale REDD+ .</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de Stratégie nationale REDD+ ;</li> <li>• Compréhension et engagement politique autour de la REDD+ limités.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un document de Stratégie nationale REDD+ est adopté au niveau national et prêt à être soumis à la CCNUCC.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• La vision émergente de la REDD+ Côte d'Ivoire a été élaborée et présentée à la COP 21 à Paris ;</li> <li>• Un Renforcement des capacités régional (15 délégués de la Côte d'Ivoire, Madagascar, République Démocratique du Congo (RDC) et Tunisie) en matière de politiques et mesures pour la réussite de la REDD+, a été organisé en Côte d'Ivoire ; un renforcement des capacités du SEP-REDD+ sur les stratégies d'engagement des parties prenantes, les techniques de conduite des discussions, en synergies entre les plateformes des commodités vertes et le mécanisme REDD+ a été réalisé ;</li> <li>• Les résultats des discussions lors des groupes thématiques sont consolidés par le SEP-REDD+ ; des consultations régionales et nationales ont été réalisées ;</li> <li>• Les observations des parties prenantes par les trois organes (comité national, comité technique interministériel et SEP-REDD+) de la commission nationale REDD+ lors de sept réunions organisées ont</li> </ul> |

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  |  | <p>été analysées et prises en compte ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les options formulées par les groupes thématiques et les résultats des différentes études ont servi de base pour l'élaboration de la Stratégie Nationale REDD+ qui a été adoptée par le Gouvernement en Conseil des Ministres, le 03 novembre 2017<sup>9</sup> ;</li> <li>• La Stratégie a été présentée à la COP 23 par la Ministre de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable.</li> </ul> |
|--|--|--|--|

| <b>Extrant 1 : Analyse sur les facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts</b>   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| <i>Indicateurs des extrants</i>   | <i>Base de référence</i>  | <i>Cible escomptée</i>   | <i>Évaluation en comparaison avec la cible</i>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compréhension et discussion multipartite sur les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'analyse robuste sur les facteurs de la déforestation (les informations disponibles dans le R-PP sont préliminaires).</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les moteurs directs et indirects de la déforestation et de la dégradation des forêts sont identifiés et cartographiés et permettent d'alimenter les réflexions sur le développement de la Stratégie nationale REDD+.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les analyses quantitatives, cartographiques et qualitatives des moteurs de déforestation et de dégradation des forêts ont été réalisées et validées au niveau national.</li> </ul> |
| <p>Évaluation vers les extrants : Les analyses cartographiques, quantitatives et qualitatives des moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts ont été pleinement réalisées. Les résultats des analyses ont servi de base pour la formulation des options stratégiques et de la stratégie nationale REDD+ de la Côte d'Ivoire.</p> |   |  |   |

| <b>Extrant 2 : Définition et formulation des options stratégiques REDD+</b> |                          |                        |  |
|---|--------------------------|------------------------|--|
| <i>Indicateurs des extrants</i>   | <i>Base de référence</i> | <i>Cible escomptée</i> | <i>Évaluation en comparaison avec la cible</i> |
|   |                          |                        |  |

<sup>9</sup>Les documents sont disponibles à l'adresse suivante : <http://reddplus.ci/bibliotheques/documents/>

|   |  |   |  |
|---|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat de définition et de consensus sur des options stratégiques pour la REDD+ ;</li> <li>• Capacité des parties prenantes clés pour construire un document de stratégie nationale aligné aux requis internationaux.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de cadre d'options stratégiques (à l'exception de l'ébauche générale dans le R-PP) ;</li> <li>• Absence d'analyse technique approfondie sur les différentes options stratégiques REDD+ de la Côte d'Ivoire ;</li> <li>• Absence de capacités et de mécanismes pour le dialogue multipartenaire et de politique sur les options stratégiques REDD+.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre d'options stratégiques REDD+ consensuel et bien défini techniquement ;</li> <li>• Feuille de route pour la construction de la Stratégie nationale REDD+ élaboré et agréé.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les résultats des discussions lors des groupes thématiques sont consolidés par le SEP-REDD+ ; des consultations régionales et nationales ainsi que des réunions organisées avec des structures techniques (SODEFOR, MINEF) ont permis de consolider la stratégie nationale REDD+ qui a été validée par les membres de la commission nationale REDD+ ;</li> <li>• Les options formulées par les groupes thématiques et les résultats des différentes études ont servi de base pour l'élaboration de la Stratégie Nationale REDD+ ;</li> <li>• Les observations des parties prenantes par les trois organes (comité national, comité technique interministériel et SEP-REDD+) de la commission nationale REDD+ lors de sept réunions organisées ont été analysées et prises en compte ;</li> <li>• Les Partenaires Techniques et Financiers, la société civile, le secteur privé des pays participants à la COP23 à Bonn ont été informés de la vision de la Côte d'Ivoire en matière de REDD+ et du contenu de sa stratégie nationale REDD+ ;</li> <li>• A la suite d'une première visite de haut niveau de la Côte d'Ivoire au Costa Rica en septembre 2017, un document de projet de coopération Sud-Sud et triangulaire entre la Côte d'Ivoire, le Costa Rica et le PNUD a été développé et partagé avec différents donateurs potentiels. Les principaux domaines de coopération portent sur la stratégie REDD+ et la coopération internationale dans le secteur forestier ;</li> <li>• L'accord de coopération signé avec le Costa-Rica offre l'opportunité à la Côte d'Ivoire de s'approprier des bonnes pratiques de promotion de l'agriculture durable</li> </ul> |
|---|--|---|--|

|   |  |  |   |
|---|--|--|---|
|   |  |  | et de mieux maîtriser des instruments innovants comme les Paiements pour les Services Environnementaux (PSE). |
| Évaluation vers les extraits : La définition et et la formulation des options stratégiques REDD+ sont finalisées. |  |  |   |

| Extrait 3 : Construction de la Stratégie nationale REDD+   |   |  |   |
|--|---|--|---|
| Indicateurs des extraits   | Base de référence   | Cible escomptée  | Évaluation en comparaison avec la cible   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>État de formulation de la Stratégie nationale REDD+ ;</li> <li>Nombre de séances de haut niveau (ministérielle et/ou avec partenaires internationaux) sur les dimensions politiques REDD+ et la mobilisation financière.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie nationale REDD+ absente ;</li> <li>Task Force interministérielle sur la REDD+ récemment conçue, mais pas encore fonctionnelle ;</li> <li>Absence du dialogue politique sur la REDD+ (en dehors des exercices autour de la consultation et la validation du R-PP).</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Stratégie nationale REDD+ lié au développement du niveau de référence national, préparé de façon participative, avec un contenu technique de qualité, ancré sur un dialogue politique, et adopté au niveau national.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les capacités de l'équipe nationale T21 (14 personnes) assurant la gestion de l'outil de planification élaboré en 2016 ont été renforcées ;</li> <li>Le dialogue avec le Ministère du plan a permis la validation et la prise en compte de la REDD+ dans le document de politique et la loi en matière d'aménagement du territoire ;</li> <li>Le dialogue avec les filières agricoles a été renforcé avec l'appui du <i>Green Commodities Programme</i> du PNUD qui s'est focalisé cette année sur l'engagement du secteur privé pour la mise en œuvre des Politiques et Mesures dans le cadre de l'agriculture zéro-déforestation de la Stratégie Nationale. En particulier les activités suivantes ont été réalisées : <ul style="list-style-type: none"> <li>engagement du secteur privé sur la proposition du Green Climate Fund : (i) appui à la formulation de la proposition, (ii) obtention des cofinancements du secteur privé, (iii) appui à la révision de la proposition suite aux commentaires du GCF ;</li> <li>préparation d'une note de discussion et de recommandations avec Mondelez sur le Cacao Ami</li> </ul> </li> </ul> |

|   |  |  |   |
|---|--|--|---|
|   |  |  | <p>de la Forêt afin de renforcer l'engagement du secteur privé sur la Stratégie Nationale<sup>10</sup> ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- renforcement du lien avec l'initiative « Cacao et Forêts » à travers le partenariat avec la World Cocoa Foundation ;</li> <li>- obtention de nouveau financement avec GIZ (100,000 EUR sur la Côte d'Ivoire) visant à appuyer la mise en œuvre de la stratégie Nationale REDD+ dans le cadre de l'agriculture zéro déforestation.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au terme des extraits 2 et 3, la Stratégie Nationale REDD+ a été finalisée et adoptée par le Gouvernement.</li> </ul> |
| <p>Évaluation vers les extraits : La Stratégie Nationale REDD+ a été approuvée en Conseil des Ministres, le 03 novembre 2017<sup>11</sup>. Cette version a été présentée à la COP 23 par la Ministre de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable.</p> |  |  |   |

| Extrait 4 : Outils de mise en œuvre de la Stratégie nationale REDD+  |   |   |  |
|--|---|---|--|
| Indicateurs des extraits   | Base de référence   | Cible escomptée   | Évaluation en comparaison avec la cible  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat de définition et d'analyse des options financières pour la REDD+.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de compréhension des options financière pour la REDD+ (et de leurs avantages, défis et requis pour les saisir).</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 3 options financières pour la REDD+ sont analysées et considérées par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire ;</li> <li>• A la fin du PN, les ministères de l'Environnement et des Finances dialoguent régulièrement et coopèrent pour mobiliser la finance</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'étude de la cartographie des financements publics entamée en 2016 a été finalisée et présentée à la 22ème COP à Marrakech, permettant d'enrichir la stratégie nationale REDD+.</li> </ul> |

<sup>10</sup> <http://www.undp.org/content/gcp/en/home/library/reports/forest-friendly-cocoa-in-cote-divoire.html?download>

<sup>11</sup> Les documents sont disponibles à l'adresse suivante : <http://reddplus.ci/bibliotheques/documents/>

|  |  |        |  |
|--|--|--------|--|
|  |  | REDD+. |  |
| <p>Évaluation vers les extraits : Les activités de préparation afin de mener une analyse et une cartographie des financements liés à l'utilisation des terres et des propositions de réformes fiscales ont été réalisées. En 2018, le pays a formulé le cadre national d'investissement de la REDD+, basé sur les axes stratégiques de la stratégie nationale REDD+.</p> |  |        |  |

| Extrait 5 : Un niveau de référence / niveau d'émission de référence (NR/NER) est élaboré   |  |   |   |
|--|--|---|---|
| Indicateurs des extraits   | Base de référence  | Cible escomptée   | Évaluation en comparaison avec la cible   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Qualité du processus d'élaboration du NRF/NERF.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>La Côte d'Ivoire ne dispose pas de NRF/NERF pour la REDD+.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Un NRF/NERF préliminaire est défini et les discussions autour de sa validation nationale sont engagées ;</li> <li>Les parties prenantes impliquées maîtrisent le processus d'élaboration du NRF/NERF.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Un atelier de formation préliminaire pour le renforcement des capacités des cadres nationaux en NRF/NERF et d'identification de quelques axes de travail sur le NRF/NERF a été réalisé ;</li> <li>Des réunions du groupe de travail ont permis de prendre les décisions sur les éléments constitutifs du NERF ;</li> <li>Le document de NERF a été soumis à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques en janvier 2017, et révisé entre mars et novembre 2017. La mise en cohérence des inventaires de gaz à effet de serre pour les secteurs de l'AFAT, du rapport biennal actualisé et du niveau de référence a été particulièrement prise en considération ;</li> <li>Dans ce contexte, un atelier de sensibilisation des parties prenantes nationales aux IGES, organisé en 2017, a permis de renforcer cette mise en cohérence.</li> </ul> |
| <p>Évaluation vers les extraits : Le NERF a été élaboré et adopté au niveau national lors d'un atelier de validation en 2016. Il a été soumis à la CCNUCC en Janvier 2017 et révisé dans la période de mars à novembre 2017. Il a été mis en cohérence avec les inventaires de gaz à effet de serre. Le NERF a été complété par les résultats du premier inventaire national de la biomasse forestière afin d'obtenir une estimation plus précise et transparente des émissions historiques du pays.</p> |  |   |   |

Extrait 6 : Analyse spatiale des bénéfices multiples de la REDD+

| <i>Indicateurs des extrants</i>  | <i>Base de référence</i>  | <i>Cible escomptée</i>   | <i>Évaluation en comparaison avec la cible</i>   |
|--|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>L'analyse spatiale des bénéfices multiples prioritaires.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>L'information disponible sur les bénéfices multiples n'a pas été analysée dans le contexte de la REDD+ et des options stratégiques.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Une analyse spatiale des bénéfices multiples prioritaires basée sur les discussions des parties prenantes et sur les options stratégiques.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Un atelier de lancement a été réalisé pour sensibiliser les parties prenantes clés sur la pertinence de conduire une évaluation de la contribution des services écosystémiques à l'économie nationale et de cartographier les bénéfices non-carbone au processus national REDD+ et sur l'importance des bénéfices multiples dans la planification spatiale de la REDD+. De plus, cet atelier a eu pour objet de consulter les parties prenantes sur les principales sources de données disponibles et leur qualité ;</li> <li>Un document de travail sur les données nécessaires pour l'évaluation des services éco systémiques a été produit et les données ont été collectées ;</li> <li>Une étude sur l'évaluation de la contribution des services écosystémiques forestiers à l'économie nationale a été conclue et validé en 2016 ;</li> <li>Les capacités des cadres techniques sur la modélisation économique des services écosystémiques des Ministères de l'Environnement, des Eaux et Forêts et de l'Economie et Finances ont été développées dans le cadre d'une formation. Les capacités d'une vingtaine de représentants d'instituts de recherche et scientifiques et de la Cellule S&amp;MNV du SEP-REDD+ sur la cartographie des bénéfices multiples de la REDD+ ont été renforcées lors des formations dédiées. Les formations se sont focalisées sur l'appropriation des technologies de télédétection gratuites dans la construction des cartes et la distribution spatiale des bénéfices non-carbones liés aux options stratégiques</li> </ul> |

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  |  | <p>REDD+ ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'étude relative à la cartographie des bénéfices multiples basée sur l'évaluation économique des services écosystémiques forestiers a été validée en 2017. Cette étude qui a permis d'enrichir la stratégie nationale sera également d'utilité pendant la phase d'investissement de la REDD+.</li> </ul> |
|--|--|--|--|

**Évaluation vers les extrants :** L'étude relative à la cartographie des bénéfices multiples a été finalisée en 2017 suite à la validation nationale et a permis d'enrichir la stratégie nationale. L'évaluation économique des services écosystémiques a été conclue en 2016 et a contribué directement à la cartographie des bénéfices multiples. Comme résultat du processus d'élaboration de ces études, les parties prenantes de la REDD+ comprennent qu'au-delà du carbone, la REDD+ peut dégager des avantages sociaux et environnementaux additionnelles. Ces études seront également utiles durant la phase d'investissement de la REDD+ dans la priorisation spatiale des investissements par rapport aux co-bénéfices liés à la conservation de la biodiversité et des services écosystémiques.

**Résultat 3 : Un Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) alimenté par des FE et des DA préliminaires et relié au Système d'information sur les garanties (SIS) est conçu de manière transparente et les capacités nationales sont opérationnelles**

Résultat/aboutissement réalisé

Résultat/aboutissement non réalisé

La collecte des données pour la production des facteurs d'émission a été réalisée et les données d'activité sont disponibles et alimentent déjà le SNSF. Le Système d'Information sur les garanties a été achevé en Juin 2018.

| <i>Indicateurs des résultats/aboutissements</i>  | <i>Base de référence</i>  | <i>Cible escomptée</i>   | <i>Évaluation en comparaison avec la cible</i>  |
|--|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accessibilité et transparence du SNSF et du SIS et des données nécessaires à leur fonctionnement ;</li> <li>• Le nombre d'experts capables de soutenir le développement et la gestion du SNSF et du SIS.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de SNSF et les FE et DA sont dispersés et non répertoriés ;</li> <li>• Pas de SIS ;</li> <li>• Les capacités nationales sont limitées et peu adaptées aux requis techniques de la</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un SNSF relié à un SIS et à un système national d'archive (FE et DA) est fonctionnel et géré au niveau national.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le SNSF a été construit et permet à la Côte d'Ivoire de disposer d'outils et méthodologies pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la détection, la cartographie et l'estimation des changements dans la couverture forestière ;</li> <li>- le suivi de l'occupation du sol dans les hotspots de déforestation et de dégradation des forêts ;</li> <li>- le suivi des forêts à haut stock de carbone ;</li> <li>- l'inventaire forestier / de la biomasse forestière ;</li> <li>- l'estimation des facteurs d'émissions/absorptions des gaz à effet de serre.</li> </ul> </li> </ul> |

|  |         |  |   |
|--|---------|--|---|
|  | CCNUCC. |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Du point de vue des données, le SNSF a permis au pays de disposer : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de cartes sur la dynamique forestière entre 1986 et 2015 ;</li> <li>- d'un géoportail de surveillance spatiale des terres pour le partage des informations sur les forêts (<a href="http://www.geoportailsst.com">www.geoportailsst.com</a>);</li> <li>- statistiques des surfaces forestières (7,8 millions ha en 1986 ; 5,01 millions ha en 2000 et 3,4 millions ha en 2015 avec un taux annuel de déforestation de 3,04% entre 1986 et 2000 et de 2,66% entre 2000 et 2015) ;</li> <li>- de données de biomasse forestière relatives à chaque zone phytogéographique.</li> </ul> </li> <li>• Une feuille de route pour le développement d'un Système d'Information sur les Sauvages (SIS) a été conçue.</li> </ul> |
|--|---------|--|---|

| <b>Extrait 1 : Les parties prenantes sont formées sur les méthodes de collecte et de suivi des DA et FE</b>   |   |  |  |
|---|---|--|--|
| <i>Indicateurs des extrants</i>   | <i>Base de référence</i>  | <i>Cible escomptée</i>   | <i>Évaluation en comparaison avec la cible</i>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre, la nature et la diversité des formations dans le cadre du développement du SNSF ;</li> <li>• Le nombre d'individus et d'organisations participant aux ateliers de formations ou ayant acquis de nouvelles connaissances dans chacun des domaines ;</li> <li>• Le nombre et le profil des</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les capacités nationales ne sont pas suffisantes et les OSC ne sont pas impliquées dans le suivi des forêts au niveau national ;</li> <li>• Les appuis techniques internationaux et nationaux pour le</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les capacités techniques des parties prenantes impliquées dans le SNSF sont suffisantes au terme de la phase de préparation ;</li> <li>• Des Consultants internationaux et nationaux spécialisés en télédétection, système d'information</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• La cellule S&amp;MNV a été renforcée avec le recrutement de 3 spécialistes en SIG et télédétection et de 2 fonctionnaires. Son espace de travail a été totalement aménagé et les équipements et de fournitures de bureau nécessaires à son fonctionnement ont été mis à disposition ;</li> <li>• Un plan d'action 2017 – 2020 du SNSF, incluant la fonction de surveillance, a été élaboré, validé et adopté par le pays ;</li> </ul> |

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| <p>Consultants internationaux et nationaux recrutés dans le cadre des formations.</p>   | <p>développement du processus REDD+ en général et pour le développement du SNSF en particulier sont occasionnels et leur financement n'est pas sécurisés.</p> | <p>géographique, inventaires forestiers, équation allométriques, inventaire des gaz à effet de serre, etc. sont recrutés selon les besoins identifiés par la cellule MNV du SEP REDD+ ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les OSC s'approprient le SNSF et comprennent son fonctionnement.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• La communication nationale de l'UTCAFT et le Rapport Biennal Actualisé (RBA) bénéficient des actions menées dans le cadre du SNSF ;</li> <li>• Le fonctionnement de la cellule S&amp;MNV a été assuré</li> <li>• Les capacités de la cellule S&amp;MNV du SEP-REDD+ sont renforcées pour la mise en œuvre des trois piliers du SNSF, à travers les formations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- techniques d'inventaire de la biomasse forestière et du carbone, équations allométriques, facteurs de conversion, etc. (en 2015) à l'attention d'une vingtaine de cadres nationaux des structures en charge de la modélisation de la biomasse forestière et de l'analyse des données d'inventaires forestiers ;</li> <li>- inventaire des gaz à effet de serre pour l'agriculture, les forêts et autres utilisations des terres (agriculture et LULUCF, en 2015) ;</li> <li>- analyse des images de satellite dans le cadre du LULUCF (2016) ;</li> <li>- collecte de données de FE et le plan de sondage de l'IFN (2016) ;</li> <li>- utilisation du logiciel R pour le traitement des données d'inventaire forestier ; traitement des données de l'inventaire forestier ;</li> <li>- traitement d'images RADAR et de séries temporelles denses pour mettre au point un système d'alerte pour la surveillance des forêts.</li> </ul> </li> </ul> |
| <p>Évaluation vers les extraits :<br/>Des formations ont été réalisées à l'attention des cadres nationaux sur les méthodes de collecte et suivi des DA et FE.</p> |   |  |   |

La cellule S&MNV est opérationnelle. L'expertise des techniciens de la cellule est renforcée par des formations et l'aménagement et équipement du laboratoire.

**Extrant 2 : Les DA et FE existants sont compilés dans des bases de données**

| <i>Indicateurs des extrants</i>  | <i>Base de référence</i>  | <i>Cible escomptée</i>  | <i>Évaluation en comparaison avec la cible</i>   |
|--|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les données (FE et DA) disponibles dans le pays et leurs propriétaires sont identifiés ;</li> <li>• Le nombre d'accord de partage établi et le nombre d'institutions/organismes impliqués ;</li> <li>• L'exhaustivité et la qualité des DA et FE existants dans le pays disponibles dans les bases de données.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les données (FE et DA) sont actuellement dispersées dans les différentes institutions / organismes et aucun état des lieux précis n'est disponible ;</li> <li>• Aucun accord bilatéral de partage des données n'est actuellement officialisé en ce qui concerne les institutions / organismes impliqués dans les activités liées au développement du SNSF ;</li> <li>• Un MoU est en cours de validation concernant le projet de Surveillance Spatiale des Terres dans le cadre du soutien de l'AFD/C2D</li> <li>• Aucune base de</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une liste des données (FE et DA) et de leur origine et qualité est établie et partagées avec l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le développement du SNSF ;</li> <li>• Des accords de partage des données sont officialisés entre la CN-REDD et l'ensemble des institutions / organismes identifiés comme détenteurs de données (FE et DA) ;</li> <li>• Des bases de données centralisant les DA et FE existants dans le pays sont disponibles et accessibles au sein du SEP/REDD+ ;</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les structures productrices et/ou détentrices de données indispensables pour un SNSF efficace ont été identifiées. Sur cette base, le SEP REDD+ a signé dix protocoles d'accords de partage de données avec les structures techniques, et les données à caractère public et libre ont été compilées dans une base de données unique ;</li> <li>• Les données compilées dans une base de données sur les serveurs du SEP-REDD+ ; <ul style="list-style-type: none"> <li>- les images satellites et cartes dérivées, produites dans le cadre des activités du SNSF ;</li> <li>- les données brutes sur les hauteurs et diamètres, biomasse, facteurs d'émissions produites à l'issue de l'inventaire de la biomasse forestière ;</li> <li>- Des DA et FE préliminaires établis selon les besoins identifiés par le SEP REDD+.</li> </ul> </li> <li>• Le programme a permis de disposer, en 2016, de cartes sur la dynamique forestière pour les périodes 1986-2000 et 2000-2015. Ces cartes nécessaires à l'estimation des émissions/absorptions de gaz à effet de serre du secteur Foresterie et Autres Terres (FAT) ont été utilisées, entre autres pour l'élaboration du niveau de référence ;</li> <li>• Par ailleurs, en attendant la réalisation de l'inventaire forestier national, une campagne de collecte de</li> </ul> |

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
|  | données ne centralise actuellement les DA et FE dans le pays. |  | données forestières a permis au pays de déterminer des données propres au pays sur : (i) la biomasse forestière par zone phytogéographique pour la biomasse aérienne, le bois mort, et (ii) les facteurs d'émissions pour chacun de ces réservoirs. |
|--|---|--|---|

Évaluation vers les extrants :

Le SEP REDD+ a pu obtenir l'engagement des structures nationales à contribuer à la compilation et le partage des DA et FE dans des bases de données. Des accords pour le développement et entretien de ces outils et à la mise à disposition des données (en fonction de leur degré d'accessibilité) pour leur fonctionnement ont été matérialisés.

| <b>Extrant 3 : Des DA et FE préliminaires sont établis selon les besoins identifiés par le SEP REDD+</b>  |   |   |   |
|---|---|---|---|
| <i>Indicateurs des extrants</i>   | <i>Base de référence</i>  | <i>Cible escomptée</i>  | <i>Évaluation en comparaison avec la cible</i>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Les besoins en données (FE et DA) complémentaires sont analysés, identifiés et approuvés par la CN-REDD ;</li> <li>Le nombre de données (FE et DA) préliminaires établis suite aux études / mesures / analyses complémentaires menées ;</li> <li>La qualité et la transparence de l'IGES.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune analyse des besoins en données (FE et DA) n'a été réalisée ;</li> <li>Aucune donnée de qualité n'est disponible actuellement auprès de la CN-REDD.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Une liste priorisée des besoins en données (FE et DA) est établie avec les institutions / organismes partenaires et validée par la CN-REDD ;</li> <li>La qualité des FE et des DA disponibles au terme de la phase de préparation répond aux engagements de la Côte d'Ivoire ;</li> <li>Ces DA et FE préliminaires complémentaires sont disponibles dans les bases de données et accessibles ;</li> <li>Ce travail préliminaire ouvre la voie à des analyses plus détaillées devant permettre</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les cartes compilées de l'évolution du couvert forestier (DA) entre 1990 et 2015 sont disponibles au sein de la cellule S&amp;MNV du SEP-REDD, sur une base de données créée à cette fin ;</li> <li>Les collectes de données sur les FE ont été réalisées avec la collaboration de la SODEFOR et une pleine implication de la cellule S&amp;MNV du SEP REDD+ ;</li> <li>Un appui technique des experts de la FAO a permis de former le personnel de la cellule S&amp;MNV à l'utilisation et au traitement des images radar ;</li> <li>Des méthodologies pour le suivi de l'occupation du sol dans les hotspots de déforestation et dans les forêts à haut stock de carbone ont été élaborées ;</li> <li>Un système d'alerte précoce de la déforestation basé sur l'utilisation des images radar est en développement ;</li> <li>Un appui a été apporté pour le développement d'une expérimentation de la mise en place d'une surveillance</li> </ul> |

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  | de déterminer des FE et des DA répondant aux standards internationaux. | communautaire dans la région de la Mé (initié par le PN, et devra continuer via l'Assistance Technique de la FAO). Une stratégie de suivi communautaire des forêts est mise en place à l'issue de cet exercice et il est prévu à ce que le suivi communautaire soit étendu sur tout le territoire. |
|--|--|--|--|

Évaluation vers les extraits :

La collecte de FE a été finalisée et les DA sont en cours d'amélioration continue. Les FE et les DA seront utilisés pour compléter la prochaine communication nationale, le BUR et la resoumissions du NERF.

**Extrait 4 : L'entretien et le fonctionnement du géoportail pour le SNSF sont assurés**

| <i>Indicateurs des extraits</i>   | <i>Base de référence</i>   | <i>Cible escomptée</i>   | <i>Évaluation en comparaison avec la cible</i>   |
|---|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Le portail pour le SNSF est opérationnel et alimenté par des données ;</li> <li>Un technicien est recruté pour assurer son entretien et son fonctionnement.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Le portail pour le SNSF sera développé dans le cadre d'un appui ciblé de la FAO en 2014.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Un maximum de données (FE et DA) alimente le portail pour le SNSF ;</li> <li>Le SIS est partiellement intégré au SNSF et son entretien/sa mise à jour est garanti.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Lors de la 2<sup>ème</sup> réunion du comité de pilotage, il est décidé de retirer cette activité du plan de travail car elle est déjà couverte techniquement et financièrement par l'AFD.</li> </ul> |

Évaluation vers les extraits :

Non applicable

**Extrait 5 : Un Système d'Information sur les Sauvegardes (SIS) alimenté par des données préliminaires est conçu et intégré au SNSF**

| <i>Indicateurs des extraits</i>   | <i>Base de référence</i>  | <i>Cible escomptée</i>  | <i>Évaluation en comparaison avec la cible</i>  |
|---|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Un SIS préliminaire est opérationnel ;</li> <li>Un sommaire initial de l'information sur toutes les</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Le SIS se basera sur les données provenant de l'EESS conduite par la Banque Mondiale et</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les données sociales et environnementales sont recueillies ;</li> <li>Le SIS est conçu de manière</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Le travail sur les sauvegardes sociales et environnementales a été lancé lors d'une formation sur les préconisations portant sur les sauvegardes REDD+ de la CCNUCC, les synergies et différences</li> </ul> |

|   |   |   |  |
|---|---|---|--|
| <p>sauvegards de Cancún est disponible.</p> | <p>sur l'analyse des avantages multiples.</p> | <p>participative et permet d'alimenter les Communications Nationales du Pays à la CCNUCC.</p> | <p>entre les sauvegards exigées par la CCNUCC et la Banque Mondiale, et le développement d'un système d'information sur les sauvegards en Côte d'Ivoire, en octobre 2016 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'assistant technique en charge des questions de sauvegards a participé lors de la COP22 à plusieurs évènements parallèles relatifs aux sauvegards environnementales et sociales dans la gestion forestière pour acquérir des connaissances nécessaires au développement du SIS en Côte d'Ivoire ;</li> <li>• Le document « Développement d'un Système d'Information sur les Sauvegards environnementales et sociales pour la Côte d'Ivoire - Feuille de route » a été élaboré en collaboration avec le Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS) à travers un processus fort participatif et transparent. La feuille de route a fait un état de lieux des données sociaux et environnementaux pertinents et s'est basée sur l'Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique soutenu par la Banque Mondiale, surtout pour l'analyse des risques et bénéfices de politiques et mesures REDD+. L'articulation entre le SIS et le SNSF est déclinée dans le cadre de la feuille de route et sera rassurée par le SEP-REDD+ lors de la mise en œuvre de la REDD+. Le document de feuille de route inclut également une ébauche du Sommaire des Informations sur les Sauvegards que la Côte d'Ivoire vise à soumettre à la CCNUCC à la fin 2018 ;</li> <li>• Un Groupe national de Travail sur les sauvegards environnementales et sociales (GdT) a été mis en place pour guider le processus d'élaboration de la feuille de</li> </ul> |
|---|---|---|--|

|   |  |  |   |
|---|--|--|---|
|   |  |  | <p>route du SIS). Le GdT comporte 16 membres, dont 4 femmes, issus de 13 institutions étatiques et de la société civile ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le processus d'élaboration du document du SIS s'est basé sur la réalisation de 4 réunions du GdT et 2 ateliers de consultation avec un groupe plus large des parties prenantes comprenant la société civile, le secteur privé et les institutions de recherche.</li> </ul> |
| <p><a href="#">Évaluation vers les extraits :</a></p> <p>Une feuille de route pour le développement d'un Système d'Information sur les Sauvegardes (SIS) a été conçue de manière participative et transparente, toute en construisant sur des données disponibles et en déclinant des liens avec le SNSF.</p> |  |  |   |

## 2.7 Révisions du Document du Programme national

Veillez donner un résumé de toute modification clé apportée au Document du Programme national ayant trait au cadre des résultats, aux indicateurs, aux résultats, aux partenaires de mise en œuvre ou à la durée du Programme national.

Si le **cadre des résultats** a été révisé à la suite de la réunion de lancement ou de l'examen de mi-parcours, veuillez en fournir une brève description soulignant les modifications.

Le cadre de résultats n'a pas été révisé

Si **les résultats ou les extraits du Programme national** ont été révisés à la suite de la réunion de lancement ou de l'examen de mi-parcours, veuillez en fournir une brève description soulignant les modifications.

Toutefois, un extrait du troisième résultat a été retiré des activités du Programme national ONU-REDD et ceci a été validé par une réunion de son comité de pilotage. Il s'agit de « Extrait 4 : L'entretien et le fonctionnement du géoportail pour le SNSF sont assurés ». Ce géoportail a été développé et entretenu par un autre partenaire technique et financier de la Côte d'Ivoire (C2D – AFD) et il a été jugé utile de ne pas dupliquer les efforts concernant cette activité.

Si **les indicateurs du cadre des résultats** ont été révisés à la suite de la réunion de lancement ou de l'examen de mi-parcours, veuillez en fournir une brève description soulignant les modifications.

Les indicateurs n'ont pas été modifiés

Si **les partenaires de mise en œuvre** ont changé depuis la réunion de lancement ou de l'examen de mi-parcours, veuillez fournir une brève description soulignant les modifications.

Les partenaires de mise en œuvre n'ont pas changé.

Si **la durée du Programme national** a changé depuis la réunion de lancement ou de l'examen de mi-parcours, veuillez fournir une brève description soulignant les modifications.

La durée du programme a été prolongée de 7 mois (mais sans frais additionnel). Cette décision a été prise par le Comité de Pilotage du Programme national ONU-REDD qui s'est tenu en Mai 2017. Cette prolongation fait suite à des retards engendrés par la mise en œuvre des activités, du fait de la réorganisation interne du SEP-REDD+.

## 3. Leçons tirées

Veillez fournir une description des **leçons les plus importantes** apprises lors de la mise en œuvre du Programme national. Veuillez inclure des explications sur ce qui a été appris, pourquoi la leçon est importante et ce qui a été fait pour la documenter et la partager.

L'analyse approfondie et la prise en compte des observations et commentaires des parties prenantes, particulièrement des ministères techniques intervenant dans le secteur forestier en Côte d'Ivoire, ont facilité la mise en contexte et par la suite l'adoption de la Stratégie Nationale REDD+ en conseil des ministres.

L'implication des parties prenantes et surtout de la société civile est un des facteurs de réussite de la mise en œuvre du processus REDD+. Cette implication ne peut se faire sans l'organisation et la structuration des organisations de la société civile, mais aussi le renforcement de leur capacité. Dans le cadre de la mise en œuvre du processus, les parties prenantes dont la société civile ont été impliquées dans toutes les instances de décision, permettant ainsi de prendre pleinement en considération leurs besoins et attentes.

Ces informations sur les résultats du processus d'accompagnement du Programme National ONU-REDD et les leçons apprises sont publiées dans un document qui sera mis à la disposition du public.

La société civile a été félicitée pour sa participation active et constructive aux documents SIS, PIF, DGM.

Veuillez fournir une description des leçons les plus importantes apprises lors de la mise en œuvre du Programme national ayant trait à la **coordination entre les secteurs**.

L'existence d'un cadre de concertation intersectoriel de haut niveau (Comité National REDD+) intégrant la majorité des parties prenantes REDD+ et surtout les différents secteurs impliqués dans le processus REDD+ a facilité la construction et l'adoption de la Stratégie Nationale REDD+.

La facilitation d'un dialogue de politique au niveau national impliquant les secteurs clés a permis de renforcer l'appropriation des parties prenantes du processus REDD+ et la prise de conscience sur les rôles de chaque secteur dans la mise en œuvre des activités du processus.

Veuillez fournir une description des leçons les plus importantes apprises lors de la mise en œuvre ayant trait aux dimensions techniques du Programme national.

Les formations techniques ont précédé le développement des différents outils de mise en œuvre de la REDD+. Ces formations / renforcement de capacité permettent à la fois d'appuyer les capacités de techniciens nationaux à participer pleinement à la construction de ces outils, notamment le SNSF, le NERF et le SIS, mais aussi à leur opérationnalisation. Si d'autres formations s'avèrent encore utiles pour permettre une autonomisation de l'utilisation de ces outils, celles-ci seront réalisées dans le cadre des futurs appuis du Programme ONU-REDD à la Côte d'Ivoire.

Veuillez fournir une description des leçons les plus importantes apprises lors de la mise en œuvre du Programme national ayant trait au **processus de préparation à la REDD+**.

La volonté politique affirmée du gouvernement a accompagné le processus de préparation et a participé à l'atteinte des résultats escomptés.

Il est également nécessaire à ce qu'une coordination soit faite au niveau de tous les partenaires techniques et financiers de la Côte d'Ivoire, pour l'identification des activités à entreprendre et leur financement, afin d'éviter les chevauchements et les possibles duplications de financement mais surtout pour évaluer la charge de travail annuel du Gouvernement en matière de mise en œuvre du processus REDD+. Il est recommandé qu'au début de chaque année, un plan de travail commun intégrant les activités et les financements de tous les partenaires techniques et financiers soit élaboré, avec la participation de tous ces partenaires techniques et financiers.

Si cela est complexe, les partenaires techniques et financiers doivent se concerter pour tout appui à octroyer au Gouvernement afin d'éviter les doublons.

Veuillez fournir une description des leçons les plus importantes apprises ayant trait à l'**ancrage de la REDD+** dans le processus de développement national.

Le Programme National de Développement (PND) 2016-2020 prévoit la gestion durable des

ressources naturelles et les capacités d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique comme des résultats à moyen terme. Pour y parvenir, la reconstitution du patrimoine forestier et la stabilisation du couvert forestier à un taux de 20 % de la superficie du territoire national, la conservation de la biodiversité et la gouvernance forestière sont explicitement évoquées. Cela démontre la prise en compte de la REDD+ et son ancrage dans les politiques nationales.

Le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) 2012-2015) a soutenu en juillet 2015 l'adoption de la Loi d'Orientation Agricole de la Côte d'Ivoire (LOACI) qui prévoit la définition d'un cadre réglementaire pour le traitement adéquat des nouveaux défis du secteur agricole tel que le changement climatique, une des préoccupations communes avec la REDD+ et qui rentrent en synergie avec des initiatives comme la politique Zéro Déforestation et surtout avec l'Agriculture Intelligente pour le Climat en cours de conception/application. Ces développements sont de plus en plus coordonnés et pris en considération.

**Veillez fournir une description des leçons les plus importantes apprises ayant trait à la mise en œuvre du Programme national et sa suite.**

Lors de la conception et la mise en œuvre du Programme, les divers partenaires techniques et financiers ont eu l'occasion de coordonner leurs interventions avec celles des partenaires locaux pour rendre le processus cohérent et effectif, en évitant les doublons et les remises en cause des travaux. En effet, plusieurs structures de concertation et d'information communes ont permis à chacun de trouver la complémentarité de leurs efforts, de discuter des suites à donner aux travaux de chacun, et de définir finalement l'attribution de chaque institution pour un processus commun. Par exemple la réunion de direction hebdomadaire au SEP-REDD+ ou des représentants du programme national ONU-REDD, de la Banque Mondiale, du projet REDD+ de La ME, permettait de discuter des avancés de toutes les activités du processus en entier ; les missions inter agences d'appui du programme ONU-REDD à travers les Conseillers techniques régionaux de FAO, PNUD et PNUE, permettaient aussi d'améliorer cette coordination, notamment avec les autres PTF.

**Veillez fournir une description de toute autre leçon apprise lors de la mise en œuvre du Programme national.**

Le séquençage de la mise en œuvre des activités du processus REDD+ ne peut être figé, d'où l'importance d'une bonne planification et de la coordination de tous les partenaires de la Côte d'Ivoire pour une meilleure efficacité et efficience des activités.

### **3.1 Avantages imprévus ou conséquences non escomptées**

#### **Avantages imprévus**

Afin de pouvoir concevoir le NERF et le SNSF, diverses données ont été générées. Il s'agit notamment des facteurs d'émission. Un inventaire national de la biomasse a été réalisé car les résultats de l'inventaire forestier national n'étaient pas encore disponibles. Cet inventaire national de biomasse a servi à l'élaboration de la méthodologie d'inventaire forestier national, actuellement en cours de mise en œuvre.

Alors que les activités prévues concernaient seulement l'initiation des réflexions techniques sur sa construction et des renforcements de capacité, l'appui du Programme ONU-REDD a permis la soumission officiellement du NERF national à la CCNUCC.

Le Programme National a permis, par ailleurs, d'engager les réflexions pour la mise en œuvre du suivi communautaire des forêts, faisant intervenir directement les communautés locales.

Le programme a aussi contribué à la structuration de la SC et à des actions comme le suivi communautaire des forêts renforçant ainsi le niveau de participation, d'inclusion et d'appropriation de la REDD+ par les communautés locales et des structures accompagnatrices de la Société Civile (SC).

Le programme DGM de la Banque mondiale pourra bien profiter de cet élan pour renforcer et étendre dans d'autres territoires ivoiriens les bienfaits de la REDD+ auprès des communautés locales et SC, et leur implication et responsabilisation.

#### Conséquences non escomptées

Le niveau de référence soumis par la Côte d'Ivoire est actuellement la base de tous les calculs réalisés au niveau national, au niveau juridictionnel et dans le cadre des projets. Ceci est facilité par la mise en cohérence des méthodologies utilisées et de l'utilisation de données de base propres à la Côte d'Ivoire.

La construction de la stratégie REDD+ a permis d'impulser et de renforcer les discussions sur l'agriculture zéro déforestation, notamment avec la filière cacao.

### 3.2 Coordination entre les agences

Cette section a pour but de recueillir les informations pertinentes sur la manière dont les Programmes nationaux contribuent au travail entre les agences et au principe de prestation unifiée.

Le Programme national correspondait-il au Programme national de l'ONU ou au cadre d'assistance de tout autre bailleur de fonds approuvé par le gouvernement ? Dans la négative, veuillez expliquer les mesures mises en place pour y remédier.

Le Système des Nations Unies (SNU) accompagne le gouvernement de Côte d'Ivoire à mettre en œuvre son Plan National de Développement (PND 2016-2020), à travers son Cadre Programmatique Unique (2017-2020). Le gouvernement et le SNU mettent un point d'honneur sur la mise en œuvre de programmes conjoints au niveau des agences du SNU. Le Programme National ONU-REDD, qui est une initiative collaborative entre la FAO, le PNUD et l'UN Environnement, s'inscrit bien dans ce cadre et est approuvé par le gouvernement.

Veuillez brièvement résumer les types de mécanismes de coordination et les décisions prises pour assurer une prestation conjointe du Programme national.

La coordination entre les trois agences a été assurée, à travers le recrutement par la FAO, d'un Conseiller Technique Principal (CTP). Le CTP en liaison avec le SEP-REDD+, a assuré la coordination et le suivi des interventions entre les trois agences. Chaque Agence avait un point focal chargé du programme ONU-REDD+ qui travaillait de manière rapprochée avec le CTP. Ce dernier, en collaboration avec le SEP-REDD+, a contribué à la préparation des rapports du Programme ONU-REDD, présentés au Comité de Pilotage.

Par ailleurs, une réunion mensuelle a été réalisée entre les agences du programme national et le SEP-REDD+ afin de pouvoir s'assurer de la mise en œuvre effective et à temps des activités planifiées, et en cas de retard d'identifier les mesures correctives à mettre en place.

Une évaluation HACT a-t-elle été effectuée ? Si oui, dans quelle mesure est-ce que le HACT a été accepté et par quelle agence ?

Une évaluation HACT du SEP-REDD+, entité nationale de mise en œuvre Programme ONU-REDD+ a été réalisée pour le Compte du PNUD en 2016. Les autres agences, FAO et PNUE ont pu tirer avantage de cette évaluation. En tout état de cause, aucune des agences concernées n'a fait de transfert de ressources directement au SEP-REDD+. Un processus d'accompagnement du SEP-REDD+ a été mis en place par les trois agences (FAO, PNUD et UN Environnement) en vue de combler les lacunes de l'équipe en matière de procédures (achat, voyage et recrutement de prestataires et consultantes), et de paiement de prestataires.

### 3.3 Description des risques

Cette section a pour but de saisir les risques clé internes et externes rencontrés lors de la mise en œuvre du programme.

Veillez fournir un résumé des risques internes clés rencontrés par le Programme national, ainsi que les interventions mise en œuvre pour y remédier.

| Années | Difficultés rencontrées   | Mesures correctives appliquées  |
|--------|---|---|
| 2015   | Retard dans le recrutement des staffs nécessaires à mettre en œuvre les activités, entraînant des retards dans leur mise en œuvre<br><br>Difficulté à trouver le partenaire en charge de l'étude sur les causes de la déforestation, base pour l'élaboration de la stratégie nationale. | 1. finalisation du processus de recrutement début 2016<br>2. réaffectation des activités et montants non utilisés en 2016 sur 2017 et plus de proactivité du SEP-REDD+ dans la mise en œuvre des activités prévues.<br>3. l'entité en charge de l'étude a régulièrement informé l'équipe chargée de mener les réflexions pour l'élaboration de la stratégie nationale sur les résultats |
| 2016   | Non maîtrise des nouvelles procédures internes du PNUD pour le paiement des DSA des participants lors des ateliers  | tenu de réunions administratives au bureau pays du PNUD pour donner des indications et clarifications sur les procédures de paiements de DSA aux participants lors des ateliers   |

Veillez fournir un résumé des risques externes clés rencontrés par le Programme national, ainsi que les interventions mise en œuvre pour y remédier.

| Années | Difficultés rencontrées  | Mesures correctives appliquées  |
|--------|--|---|
| 2016   | Insuffisance de communication et conflits de leadership au sein de la plateforme de la société civile  | Organisation de rencontres entre le SEP REDD, la Société Civile et le PNUD sur le renforcement de la gouvernance de la société civile et organisation de l'Assemblée Générale pour le renouvellement des instances et la formalisation de la plateforme |
| 2017   | Restructuration du SEP-REDD intervenue à la suite de la revue approfondie du projet de la Banque mondiale avec un impact sur la mise en œuvre de l'ensemble des activités du programme national ONU-REDD | Extension de la durée du programme (sans fonds additionnel) jusqu'en avril 2018 afin de bien finaliser les quatre piliers de la phase de préparation de la REDD+  |

#### 4. Cadre de Varsovie pour la REDD+ et décisions connexes de la CCNUCC

Cette section a pour but de fournir des idées et d'appuyer un processus de réflexion sur la manière dont les pays réalisent des progrès par rapport au cadre de la convention, à savoir : 4.1) Une stratégie nationale ou un Plan d'action REDD+ ; 4.2) un système de garanties et d'information sur les garanties ; 4.3) un niveau national d'émissions forestières de référence et 4.4.) un système de suivi forestier. Ne remplissez que les sections qui s'appliquent aux priorités identifiées pour le pays et indiquez S/O (sans objet) pour tout critère qui ne s'applique pas au contexte du pays.

##### 4.1 Stratégie nationale ou Plan d'action national

|   |  |
|---|--|
| Soutenu par : <input checked="" type="checkbox"/> Programme national ; <input type="checkbox"/> Soutien ciblé ; <input checked="" type="checkbox"/> Autre Source (ONU-REDD TA 2017 / 2018 ; PNUD Green Commodities Programme ; FCPF/WB) ; <input type="checkbox"/> Sans objet   |  |
| Des réunions techniques organisées avec des structures techniques (SODEFOR, MINEF, etc.) et les parties prenantes au processus ont permis de consolider la stratégie nationale REDD+ qui a été validée par les membres de la commission nationale REDD+. La Stratégie Nationale REDD+ a été finalisée et adoptée par le Gouvernement en Conseil des Ministres, le 03 novembre 2017. Cette version a été présentée à la COP 23 par Madame Anne Désirée OULOTO, Ministre de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable. |  |

| Indicateur  | Lancement <sup>12</sup> | Fin <sup>9</sup> | Descriptif (sélectionnez tout ce qui s'applique)   | Veillez fournir une brève description de la raison de la sélection ainsi qu'un moyen ou une source de vérification  |
|---|-------------------------|------------------|--|---|
| Est-ce que le pays dispose d'une Stratégie nationale ou d'un plan d'action national pour la REDD+ ? |                         |                  | Pas encore lancé   | La Stratégie Nationale REDD+ a été adoptée par le Gouvernement en Conseil des Ministres, le 03 novembre 2017<br><a href="http://reddplus.ci/download/strategie-nationale-redd-cote-divoire/?wpdmdl=8129">http://reddplus.ci/download/strategie-nationale-redd-cote-divoire/?wpdmdl=8129</a> |
|   |                         |                  | En cours de conception   |   |
|   |                         |                  | Projet, en cours de délibération   |   |
|   |                         |                  | Adopté   |   |
|   |                         |                  | Lien de la SN/du PA fourni sur le centre d'information de la plateforme web REDD+ de la CCNUCC |   |
|   |                         |                  | Application en phases initiales  |   |
|   |                         |                  | Application totale de la SN/ou PA  |   |
| Niveau d'achèvement   |                         | ✓                | La SN et le PA identifient, évaluent les causes directes et sous-                              | L'analyse des moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts est finalisée.  |

<sup>12</sup> Cochez les progrès indiqués par les descriptifs au début et à la fin de la mise en œuvre du Programme national.

|  |  |   |  |   |
|--|--|---|--|---|
| des stratégies nationales et/ou plans d'action nationaux REDD+.  |  |   | jacentes de la déforestation et de la dégradation de la forêt, ainsi que les obstacles aux activités « plus » (+) <sup>13</sup> et établissent des priorités entre eux, sur la base d'analyses robustes. |   |
|  |  | ✓ | La SN et le PA proposent un ensemble de politiques et de mesures cohérent et coordonné pour la REDD+ qui est adapté aux causes et aux obstacles et axé sur les résultats et faisable.                    | Chaque option stratégique s'articule autour des objectifs spécifiques qu'elle vise et d'une série de politiques et mesures pour les atteindre par le biais des objectifs et activités faisables.<br><a href="http://reddplus.ci/download/strategie-nationale-redd-cote-divoire/?wpdmdl=8129">http://reddplus.ci/download/strategie-nationale-redd-cote-divoire/?wpdmdl=8129</a>   |
|  |  | ✓ | La SN et le PA précisent la portée et l'ampleur du FREL/FRL, en prenant en compte les circonstances nationales.  | Le NREF validé prend en compte les 6 axes stratégique de la SN, ce NREF est construit au niveau national et pour la même période le SN.<br><a href="http://reddplus.ci/download/strategie-nationale-redd-cote-divoire/?wpdmdl=8129">http://reddplus.ci/download/strategie-nationale-redd-cote-divoire/?wpdmdl=8129</a>  |
|  |  | ✓ | La SN et le PA définissent les accords institutionnels pour la mise en œuvre de la REDD+, y compris les mesures de gouvernance, la supervision participative et la coordination intersectorielle.        | Dans le cadre de la stratégie nationale REDD+ le gouvernement a signé des conventions avec différents structures privées du secteur agricoles notamment Mondelez et Cemoi. Ainsi un protocole d'accord a été signé avec le Ministère de l'environnement du Costa Rica.<br><a href="http://reddplus.ci/download/strategie-nationale-redd-cote-divoire/?wpdmdl=8129">http://reddplus.ci/download/strategie-nationale-redd-cote-divoire/?wpdmdl=8129</a>   |
| Mesure dans laquelle la SN et le PA incorporent les principes d'inclusion sociale et d'égalité entre les genres. |  | ✓ | La SN et le PA sont élaborés par le biais d'un processus de dialogue et consultation sensible au genre et participatif impliquant plusieurs parties prenantes.   | Les parties prenantes impliquées dans le processus REDD+ sont : les communautés locales, la société civile, le media, le secteur privé, les centres de recherche, les PTF, l'administration publique, les autorités traditionnelles et les élus locaux. Ces différentes parties prenantes sont impliquées dans le processus de dialogue et d'élaboration de la stratégie nationale à travers les séances d'information et de consultation sur des thématiques spécifiques.<br>La société civile est composée entre autres |

<sup>13</sup> Les activités (+) dans le contexte de la REDD+ font référence à la conservation des stocks de carbone forestier, la gestion durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone forestier.

|   |  |   |   |  |
|---|--|---|---|--|
|   |  |   |   | d'organisations de jeunes, de femmes qui participent activement aux réflexions.  |
|   |  | ✓ | Les politiques et mesures proposées pour la REDD+ intègrent les actions sensibles au genre.   | Les aspects de genres ont été considérées dans le développement de la stratégie nationale REDD+ et ses politiques et mesures<br><a href="http://reddplus.ci/download/strategie-nationale-redd-cote-divoire/?wpdmdl=8129">http://reddplus.ci/download/strategie-nationale-redd-cote-divoire/?wpdmdl=8129</a>  |
|   |  | ✓ | Les politiques et mesures proposées pour la REDD+ prennent en compte la réalisation des droits fonciers et de la propriété (le cas échéant), ainsi que les priorités de développement des peuples autochtones et des communautés locales. | La réalisation des droits fonciers et les priorités des peuples autochtones et de communautés locales sont pris en compte dans les politiques et mesures proposés par la SN  |
| Niveau d'ancrage de la SN et du PA dans la politique de développement national et dans le tissu institutionnel. |  | ✓ | La coordination interministérielle pour l'action REDD+ est efficace.  | Les ministères clés ont été régulièrement informés sur le processus et impliqués dans l'élaboration de la SN à travers les groupes thématiques. La Coordination Nationale REDD+ et le Comité Technique Interministériel ont été officiellement mise en place en 2016, et ont fonctionné pendant 2017 et 2018.<br><a href="http://reddplus.ci/download/strategie-nationale-redd-cote-divoire/?wpdmdl=8129">http://reddplus.ci/download/strategie-nationale-redd-cote-divoire/?wpdmdl=8129</a> |
|   |  | ✓ | L'approbation de la SN et du PA a été obtenue à un niveau politique élevé, au-delà de l'agence ou du ministère chargé du processus de préparation à la REDD+.   | La Stratégie Nationale a été approuvé en Conseil de Ministres<br><a href="http://reddplus.ci/download/strategie-nationale-redd-cote-divoire/?wpdmdl=8129">http://reddplus.ci/download/strategie-nationale-redd-cote-divoire/?wpdmdl=8129</a>   |
|   |  | ✓ | Les actions ou objectifs de la REDD+ sont ancrés dans le plan ou la politique du pays en matière de développement durable.  | Le dialogue avec le Ministère du Plan a permis la validation et la prise en compte de la REDD+ dans le document de politique et la loi en matière d'aménagement du territoire.<br><a href="http://reddplus.ci/download/strategie-nationale-redd-cote-divoire/?wpdmdl=8129">http://reddplus.ci/download/strategie-nationale-redd-cote-divoire/?wpdmdl=8129</a>  |
|   |  | ✓ | Des éléments indiquent que les ministères et agences en dehors des secteurs des forêts et de l'environnement s'engagent à appliquer les politiques et les mesures REDD+.  | Les consultations et participations actives des différents ministères dans plusieurs composantes du processus REDD+, et notamment dans le comité interministériel et dans le conseil de ministres,   |

|  |  |   |  |   |
|--|--|---|--|---|
|  |  |   |  | <p>indiquent leur engagement.</p> <p><a href="http://reddplus.ci/download/strategie-nationale-redd-cote-divoire/?wpdmdl=8129">http://reddplus.ci/download/strategie-nationale-redd-cote-divoire/?wpdmdl=8129</a></p>  |
|  |  | ✓ | <p>Les accords de financement pour le début de la mise en œuvre de la SN et du PA (ou pour la canalisation des financements basés sur les résultats) ont été conçus.</p> | <p>La cartographie des flux financiers alignés à la REDD+ en Côte d'Ivoire a montré qu'en 2015, 16,8 milliards de FCFA (28,1 millions USD) d'investissements contribuant aux objectifs de la REDD+ avaient été déboursés par l'Etat ivoirien et ses partenaires techniques et financiers.</p> <p><a href="https://climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2017/01/Cartographie-des-financements-alignes-a-la-REDD-en-Cote-dIvoire.pdf">https://climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2017/01/Cartographie-des-financements-alignes-a-la-REDD-en-Cote-dIvoire.pdf</a></p> <p>Un certain nombre d'accords de financements ont été approuvés, qui contribuent à la mise en œuvre de la SN, comme le Programme d'Investissement Forestier. D'autres sont attendus comme la proposition de financement au GCF du PNUD sur la cacao zéro déforestation ou le Programme de Réduction d'Emission pour le fonds carbone du FCPF. Le Fonds REDD+ qui doit canaliser les financements basés sur les résultats n'a pas encore été mis en place.</p> |

## 4.2 Système d'information sur les garanties

|  |
|--|
| Soutenu par : <input checked="" type="checkbox"/> Programme national ; <input type="checkbox"/> Soutien ciblé ; <input checked="" type="checkbox"/> Autre Source (ONU-REDD TA 2017 / 2018) ; <input type="checkbox"/> Sans objet |
| L'élaboration du Système d'Information sur les Sauvegardes a démarré avec un atelier de lancement en Juin 2017.<br>Un groupe de travail fonctionnel a été mis en place en Novembre 2017.   |
| Le document du cadre SIS a été finalisé en Mai 2018 suite à un atelier regroupant les parties prenantes et devra être validé par le Comité National REDD+ en juillet 2018.   |

| Indicateur   | Lancement | Fin | Descriptif (sélectionnez tout ce qui s'applique)  | Veillez fournir une brève description de la raison de la sélection ainsi qu'un moyen ou une source de vérification.  |
|--|-----------|-----|---|--|
| Le pays dispose-t-il d'un Système d'information sur les garanties (SIS) qui offre des informations sur la manière dont les garanties de Cancun sont prises en compte et respectées dans toute la mise en œuvre des actions REDD+ ? | ✓         |     | Non   | Le pays dispose d'une feuille de route pour le développement d'un SIS, l'opérationnalisation duquel sera achevée lors de la mise en œuvre de la REDD+ si des financements adéquats sont mobilisés<br>Le document de conception du SIS est finalisé et devra être validé par le Comité National REDD+ en juillet 2018. Ce document inclut une ébauche de Résumés des Informations sur les sauvegardes, lequel est censé être soumis à la CCNUCC en décembre 2018.<br>(Ebauche consolidé du Document SIS : <a href="https://unredd.net/documents/global-programme-191/safeguards-multiple-benefits-297/studies-reports-and-publications-1/16824-developpment-dun-system-dinformation-sur-les-sauvegardes-environnementales-et-sociales-pour-la-cote-divoire-feuille-de-route.html">https://unredd.net/documents/global-programme-191/safeguards-multiple-benefits-297/studies-reports-and-publications-1/16824-developpment-dun-system-dinformation-sur-les-sauvegardes-environnementales-et-sociales-pour-la-cote-divoire-feuille-de-route.html</a> ) |
|  |           | ✓   | Objectifs déterminés du SIS   |  |
|  |           | ✓   | Besoins en informations et structure du système d'information sur les garanties déterminées.  |  |
|  |           | ✓   | Systèmes d'information existants et sources évaluées.   |  |
|  |           | ✓   | Le SIS est conçu sur la base de systèmes d'information existants et nouveaux ainsi que sur des sources clairement exprimées dans un document avalisé par le gouvernement national.                |  |
|  |           | ✓   | Le SIS est fonctionnel et conçu sur la base de systèmes d'information existants et nouveaux ainsi que sur des sources clairement exprimées dans un document avalisé par le gouvernement national. |  |
| Niveau d'achèvement de la conception de l'approche nationale pour la prise en charge des garanties sociales et environnementales pour la REDD+   |           | ✓   | S'aligne sur la SN/le PA, en couvrant les avantages et les risques sociaux et environnementaux des politiques et mesures pour la REDD+ envisagées par les pays.                                   | Les avantages et risques sont abordés dans le document du SIS. Une analyse détaillée a été faite de manière participative toute en construisant sur la Stratégie Nationale REDD+ et l'Évaluation Environnementale et Sociale (EESS) conduite par la Banque Mondiale.   |
|  | ✓         |     | Définit les politiques, lois et réglementations spécifiques, ainsi que  | Une analyse des politiques, lois et règlements   |

|  |   |   |   |
|--|---|---|---|
|  |   | d'autres mesures, pour la prise en charge des avantages et risques identifiés.  | pertinents a été conduite et validée par le Groupe de Travail National sur les sauvegardes.   |
|  | ✓ | Dispose d'accords institutionnels et/ou de capacités pour la mise en œuvre de ces politiques, lois et réglementations et pour le suivi des garanties REDD+. | Une analyse des besoins de données pour la mise en œuvre du SIS figure dans la feuille de route pour le développement du SIS. Cette analyse se base sur une cartographie des institutions pertinentes et fait allusion au besoin des accords institutionnels pour le partage des données.   |
|  |   | Offre des informations en toute transparence sur la manière dont les garanties sont respectées et prises en charge.   | Le document SIS offre une feuille de route en déclinant en détail les besoins de mise en opération du SIS et la manière dont l'information pourrait être transmise de manière transparente. La dissémination de cette information aura lieu lors de la mise en œuvre de la REDD+ lorsque le financement pour la mise en opération du SIS sera mobilisé. |

### 4.3 Niveaux d'émissions de référence pour les forêts / Niveaux de référence pour les forêts

Soutenus par :  Programme national ;  Soutien ciblé ;  Autre Source (ONU-REDD TA 2017 / 2018) ;  Sans objet

Le document de NRF de la Côte d'Ivoire, élaboré avec les parties prenantes nationales pertinentes et adopté lors d'un atelier national, a été soumis à la Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique en janvier 2017. Ce document intègre les données d'activité et les facteurs d'émission qui ont été développées et produites. Le processus d'évaluation technique est terminé et une version finale prenant en comptes les observations/recommandations du Comité d'évaluation technique ainsi que le rapport d'évaluation sont disponibles sur le site de la CCNUCC.

| Indicateur                           | Lancement | Fin | Descriptif (sélectionnez tout ce qui s'applique)   | Veillez fournir une brève description de la raison de la sélection ainsi qu'un moyen ou une source de vérification  |
|--------------------------------------|-----------|-----|--|---|
| Le pays dispose-t-il d'un NERF/NRF ? |           |     | Pas encore lancé   | Le pays dispose d'un NRF validé au niveau national et au niveau international par les experts de la CCNUCC<br><br><a href="http://redd.unfccc.int/files/rci_nrf_ccnucc_2017.10.15.pdf">http://redd.unfccc.int/files/rci_nrf_ccnucc_2017.10.15.pdf</a> |
|                                      |           |     | Phase de renforcement des capacités  |   |
|                                      |           |     | Phase de construction préliminaire   |   |
|                                      |           |     | Phase de construction avancée <sup>14</sup>  |   |
|                                      |           | ✓   | Première version de la soumission rédigée  |   |
|                                      |           | ✓   | Soumise à la CCNUCC  |   |
| Robustesse des soumissions NERF/NRF  |           | ✓   | Soumission transparente, complète, cohérente et aussi exacte que possible, permettant la reconstruction des NERF/NRF soumis.                   | Les différents éléments (données, méthodes, feuilles de calcul, etc.) utilisées pour la construction du NRF sont disponibles.   |
|                                      |           | ✓   | Comprend les réservoirs et gaz et les activités REDD+ (portée) et la justification de toute omission de réservoirs et/ou activités importants. | Les réservoirs de biomasse aérienne, biomasse souterraine, bois mort et litière ont été pris en compte. Seul le carbone organique du sol a été exclu en raison du manque d'informations et de l'incohérence ou manques de transparence des sources.   |
|                                      |           | ✓   | Justifie la mesure dans laquelle la soumission correspond aux versions précédentes de l'inventaire de gaz à effet de serre.                    | Une mise en cohérence entre l'IGES pour la REDD+, le Rapport Biennal Actualisé et la 3ème Communication nationale a été réalisée.   |
|                                      |           | ✓   | Comprend les détails de la définition de la forêt utilisée et les circonstances nationales.  | Le NERF utilise la définition de la forêt du code forestier et de la stratégie nationale REDD+.   |
|                                      |           | ✓   | Définit la zone géographique couverte par les NERF/NRF   | Le NERF soumis est d'envergure nationale et cela afin de  |

<sup>14</sup> Éléments FREL/FRL définis ou à un stade avancé (portée, ampleur, définition de forêt, méthodologie et compilation des données).

|  |  |            |                                      |
|--|--|------------|--------------------------------------|
|  |  | (ampleur). | tenir compte des éventuelles fuites. |
|--|--|------------|--------------------------------------|

#### 4.4 Système national de surveillance des forêts

Soutenu par :  Programme national ;  Soutien ciblé ;  Autre Source (ONU-REDD TA 2017 / 2018 ; AFD/C2D) ;  Sans objet

Les capacités nationales pour la mise en œuvre et l'opérationnalisation du système national de surveillance des forêts ont été renforcées par au moins trois formations octroyées à des parties prenantes appartenant à différentes institutions.

Différentes méthodologies pour la cartographie et le suivi de la déforestation ont été élaborées et testées ; les capacités pour la réalisation des inventaires forestiers nationaux ou pour le suivi du changement du couvert forestier sont disponibles et un système d'alerte précoce de la déforestation intégré au SNSF est en développement.

| Indicateur  | Lancement | Fin   | Descriptif (sélectionnez tout ce qui s'applique)   | Veillez fournir une brève description de la raison de la sélection ainsi qu'une source de vérification.  |
|---|-----------|---|--|--|
| Le pays dispose-t-il d'un SNSF ?                                  |           |   | Non  | <p>Une équipe de spécialiste en télédétection et inventaire forestier est basée au SEP REDD+ et travaille en étroite collaboration avec les structures en charge de la gestion des forêts, de la cartographie nationale et des inventaires de GES dans le cadre du SNSF.</p> <p>Des mises en cohérence entre les données, méthodes de collecte et de traitement des données avec différentes institutions sont continuelles.</p>   |
|   |           |   | Phase de renforcement du système de surveillance des forêts  |  |
|   |           |   | Phase de construction préliminaire   |  |
|   |           | ✓   | Phase de construction avancée <sup>15</sup>  |  |
|   |           | ✓   | Production d'informations préliminaires pour le suivi et la surveillance, notification et vérification (MRV) par le SNSF   |  |
| Niveau d'achèvement du SNSF dans les pays soutenus par l'ONU-REDD |           | ✓   | NFMS institutionnalisé et produisant un suivi et la MRV de la REDD+ (système de suivi des terres par satellite, inventaire des forêts nationales, inventaires des gaz à effet de serre)  | <p>Le SNSF a été développé autour des différents piliers, à savoir SSTS, IFN, IGES et Surveillance et permet l'estimation des émissions de gaz à effet de serre forestiers anthropiques par source, puits, stocks de carbone forestier et l'évolution des zones forestières (voir document les documents ci-dessous dont celui sur le NERF) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SSTS : <a href="http://www.fao.org/3/a-i8047f.pdf">http://www.fao.org/3/a-i8047f.pdf</a></li> <li>- IFN : <a href="http://www.fao.org/3/a-i8019f.pdf">http://www.fao.org/3/a-i8019f.pdf</a></li> </ul> <p>le SNSF a été développé conformément aux lignes</p> |
|   |           | ✓   | Le SNSF comprend un système de suivi des terres par satellite (SSTS)   |  |
|   |           | ✓   | Le SNSF inclut un inventaire national des forêts   |  |
|   |           | ✓   | Le SNSF inclut un inventaire national des gaz à effet de serre (IGES)  |  |
|   |           | ✓   | Le SNSF convient à l'estimation des émissions de gaz à effet de serre forestiers anthropiques par source et du retrait par le biais de puits, des stocks de carbone forestier et de l'évolution des zones forestières du fait de la mise en œuvre d'activités REDD+, |  |
|   | ✓         | Le SNSF est conforme aux orientations et directives du Groupe |  |  |

<sup>15</sup> Éléments du NFMS à un stade avancé (système de suivi des terres par satellite, inventaire des forêts nationales, inventaires des gaz à effet de serre).

|  |  |     |  |   |
|--|--|-----|--|---|
|  |  |     | intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC),  | directrices du GIEC et respecte les principes de transparence, exhaustivité, cohérence, comparabilité, exactitude. A cet effet, un Géoportail est disponible pour donner accès à toutes les informations produites par le SNSF. |
|  |  | ✓ ? | Le SNSF permet d'évaluer différents types de forêts dans le pays, y compris les forêts naturelles. | Le SNSF est basé sur une approche méthodologique permettant de suivre et d'évaluer les différents types de forêt comprenant les forêts naturelles, les plantations forestières, les forêts HCV et les forêts HCS.               |

## 5. Versements financiers

Le tableau ci-dessous regroupe les informations relatives aux progrès financiers cumulés du Programme national à la fin de la mise en œuvre (y compris tous les décaissements annuels cumulés).

| Résultats du programme  | Organisation des NU | Total des fonds transférés <sup>16</sup> | Total des dépenses <sup>17</sup> | Taux de prestation <sup>18</sup> (%) |
|---|---------------------|--|----------------------------------|--------------------------------------|
| Résultat 1 : La coordination et l'implication des parties prenantes sont renforcées   | FAO                 | 565 000                                  | 619 257                          | 110                                  |
|   | PNUD                | 275 000                                  | 417 998                          | 152                                  |
|   | PNUE                | N/A                                      | 0                                |                                      |
| Sous-total  |                     | 840 000                                  | 1 037 255                        | 123                                  |
| Résultat 2 : Une stratégie nationale REDD+ est préparée, adoptée et prête à être mise en œuvre  | FAO                 | 430 000                                  | 255 562                          | 59                                   |
|   | PNUD                | 890 000                                  | 747 000                          | 84                                   |
|   | PNUE                | 180 000                                  | 180 000                          | 100                                  |
| Sous-total  |                     | 1 500 000                                | 1 182 562                        | 79                                   |
| Résultat 3 : Un SNSF alimenté par des FE et des DA préliminaires et relié au SIS est conçu de manière transparente et les capacités nationales sont opérationnelles | FAO                 | 500 000                                  | 620 181                          | 124                                  |
|   | PNUD                | N/A                                      | 0                                |                                      |
|   | PNUE                | 160 000                                  | 160 000                          | 100                                  |
| Sous-total  |                     | 660 000                                  | 780 181                          | 118                                  |
| Frais de soutien indirects (7 % GMS)  | FAO                 | 104 650                                  | 104 650                          | 100                                  |
|   | PNUD                | 81 550                                   | 81 550                           | 100                                  |
|   | PNUE                | 23 800                                   | 23 800                           | 100                                  |
| Frais de soutien indirects (Total)  |                     | <b>210 000</b>                           | <b>210 000</b>                   | <b>100</b>                           |
| FAO (Total) :   |                     | 1 599 650                                | 1 599 650                        | 100                                  |
| PNUD (Total) :  |                     | 1 246 550                                | 1 246 548                        | 100                                  |
| PNUE (Total) :  |                     | 363 800                                  | 363 800                          | 100                                  |
| <b>TOTAL :</b>  |                     | <b>3 210 000</b>                         | <b>3 209 998</b>                 | <b>100</b>                           |

<sup>16</sup> Montant transféré à l'organisation de l'ONU participante par le Fonds d'affection multi-donateur de l'ONU-REDD, comme l'indique le portail du Fonds ou MPTF Office Gateway <http://mptf.undp.org>.

<sup>17</sup> Somme des engagements et déboursements

<sup>18</sup> Total des dépenses / Total des fonds transférés

## 6. Gestion adaptable

### 6.1 Retards et actions correctives

|   |
|---|
| Quels ont été les retards/obstacles rencontrés au niveau national ?   |
| Au cours de la mise en œuvre, la Banque mondiale (un des partenaires du mécanisme REDD+ en Côte d'Ivoire) a réalisé une revue approfondie de la gestion financière du projet FCPF. A l'issue de cette revue, le personnel du SEP-REDD+ a été remanié. Ce retrait a occasionné un retard du fait des besoins de réorganisation de la structure.  |
| Est-ce que ces retards/obstacles ont été soulevés et/ou ont fait l'objet d'une discussion lors des réunions du Comité directeur du Programme ?  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Oui ; <input type="checkbox"/> Non  |
| Suite aux obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre du programme national ONU-REDD, une réunion extraordinaire du Comité de Pilotage a été convoquée en Mai 2017, aboutissant à une demande de prolongation sans frais additionnel de la durée de mise en œuvre du programme.   |
| Quels sont les retards/obstacles anticipés en ce qui concerne leur impact sur le Programme national ?   |
| Les activités sur le Système d'Information sur les Sauvegardes (SIS) ont connu des retards au regard de l'évolution des autres activités qui sont des préalables et nécessaires pour le développement du SIS. Le document cadre du SIS a été achevé. La Commission Nationale REDD+ étant le cadre institutionnel intersectoriel d'analyse, de conseil et d'orientation pour la mise en œuvre du processus REDD+, devra approuver le document-cadre du SIS en Juin 2018 avant son opérationnalisation. |
| Comment est-ce que ces retards/obstacles ont été pris en charge ?   |
| Dans le cas du SIS, la réunion du dernier comité de pilotage du programme national a permis de sensibiliser les parties prenantes présentes sur le besoin de finaliser la validation du SIS.  |

### 6.2 Opportunités et partenariats

|   |
|---|
| Lors de la période de mise en œuvre du Programme national, des opportunités, inconnues lors de la conception du programme, capables de contribuer à l'avancer des efforts sur la REDD+ se sont-elles présentées ?   |
| Plusieurs initiatives et programmes ont vu le jour au cours de la mise en œuvre du programme. Ces initiatives se basent toutes sur les résultats du programme et accompagnent les réflexions menées dans l'objectif d'opérationnaliser la REDD+.  |
| Le PNUD, en collaboration avec la FAO et le PNUE, et les acteurs nationaux, ont élaboré une proposition pour le Fond Vert Climat pour la mise en œuvre de la politique « Agriculture zéro déforestation ».  |
| Le PNUE, en collaboration avec les partenaires locaux, y compris le SEP-REDD+, a conçu un projet en synergie avec la REDD+ à soumettre au Fonds pour l'Environnement Mondial concernant des espaces protégées et des mangroves, dont l'approbation devrait arriver courant 2018.  |
| L'Initiative Cocoa & Forest, initié par les plus grandes entreprises mondiales consommatrices de cacao, a été aussi lancé en 2007, lors de la COP23, et vise le développement d'une culture du cacao plus respectueuse des forêts, et leur reconstitution. Cette initiative ne se fera pas sans remplir les critères et conditions de la REDD+. |
| Le gouvernement de la Norvège pourrait également financer les régions membres du Governors Climate and Forest Taskforce (GCF-TF), dont la Province de Cavally et celle du Bélier en Côte d'Ivoire, pour le développement de leurs stratégies régionales REDD+ et des projets à faibles émissions de   |

GES, d'un point de vue juridictionnel.

Comment est-ce que ces opportunités ont été incorporées dans les travaux du Programme national ?

Ces opportunités ont été considérées principalement lors de l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ et du cadre national d'investissement sur la REDD+. Ces opportunités vont servir surtout à initier la phase d'investissement et à mettre en valeur les acquis de la Côte d'Ivoire en termes de ressources humaines capacités, de consensus, de normatives, de structures, qui vont rassurer ces investisseurs et des nouveaux à venir.

### 6.3 Mesures pour assurer la durabilité des résultats du Programme national

Veillez fournir une brève évaluation globale de toute mesure mise en place pour assurer la durabilité des résultats du Programme national au cours de la période de notification. Veuillez donner des exemples, le cas échéant : il peut s'agir de la création d'institutions REDD+ qui devraient perdurer même une fois que le Programme et les réglementations auront pris fin ou des capacités qui resteront en place après la fin du Programme.

Mesures adoptées pour assurer la pérennité du Programme national.

Le programme national a généré la création et consolidation des structures nationales qui vont garantir la prise en main et la pérennité des résultats, notamment :

- le Comité National REDD+ ;
- le Comité Interministériel REDD+ ;
- le Secrétariat Exécutif Permanent REDD+ (SEP-REDD+) ;
- La plateforme de la société civile OI-REN ;
- Les Groupes de Travail techniques.

La FCPF/Banque mondiale et le Programme d'Investissement Forestier (PIF) financé par la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement, vont mettre en œuvre des activités qui visent à compléter certaines activités du Programme National méritant un appui financier complémentaire.

Les questions ci-dessous ont pour but de recueillir les informations sur la manière dont le Programme national met en pratique les principes d'efficacité de l'aide par le biais d'une appropriation forte, d'un alignement et de l'harmonisation des procédures et une responsabilisation mutuelle au niveau national.

Est-ce que les partenaires de mise en œuvre nationaux et les points focaux de l'ONU-REDD sont impliqués dans la planification, la budgétisation et la prestation du Programme national ?

Conseil exécutif du Programme en place :  Oui  Non

Date de la dernière réunion : 01/06/2018

Nombre de réunions à l'année : Deux

Veillez expliquer les mesures en place pour assurer l'appropriation nationale :

La mise en place du Comité de Pilotage a permis l'implication des partenaires de mise en œuvre et des points focaux de chaque agence du Programme ONU-REDD dans la planification, la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi de la mise en œuvre du Programme National au cours des

différentes réunions (au moins deux par an). La première réunion en chaque début d'année a été l'occasion d'approuver le PTBA de l'année en question et aussi présenter les résultats des activités réalisées de la précédente année.

Est-ce que les directives du Programme de l'ONU-REDD pour l'implication des parties prenantes se sont appliquées au processus du Programme national ?

Entièrement  Partiellement  Non

Les directives pour l'implication des parties prenantes au processus ont été appliquées et sont même devenues des lignes directrices pour la mise en œuvre des consultations et des concertations dans le cadre de développement des outils de la REDD+. Toutefois, il a été remarqué que la participation de la société civile (y compris des femmes) n'est pas obligatoirement satisfaisante du fait de leur taux de participation dans certaines réunions. Un effort très particulier a été développé afin de pouvoir organiser et structurer officiellement la plateforme de la société civile, afin que celle-ci soit bien représentée dans les activités du programme et plus largement dans le processus REDD+.

La pérennité du programme dépend de la mesure dans laquelle les homologues sectoriels, les représentants de la société civile, le secteur privé pertinent pour la dynamique de la REDD+ dans le pays et toute autre partie prenante pertinente sont impliqués dans les activités du Programme et de l'appropriation des points stratégiques. Dans l'encadré ci-dessous, veuillez sélectionner toutes les options qui s'appliquent et d'indiquer la manière dont ces divers ensembles de parties prenantes sont impliqués dans des activités du Programme qui conviennent.

Membre du comité directeur

Membre du comité technique ou autres comités consultatifs

Partenaire de mise en œuvre pour certaines activités du Programme national

Veuillez expliquer, y compris si le niveau de consultation varie entre les parties prenantes non-étatiques

Société Civile : La société civile a bénéficié d'un appui technique et financier du programme national pour renforcer sa structuration interne mais aussi pour renforcer leurs capacités, afin qu'ils puissent être considérés comme des parties prenantes actives dans le processus REDD+. Ils ont pu ainsi participer entièrement aux activités du processus et surtout intervenir dans les processus de prise de décision (validation des options stratégiques de la stratégie nationale REDD+, identification de leurs rôles, etc.).

Membre du comité directeur

Membre du comité technique ou autres comités consultatifs

Partenaire de mise en œuvre pour certaines activités du Programme national

Secteur privé : Le niveau d'engagement du secteur privé a été capital pour la définition des options stratégiques surtout l'option agriculture Zero-Déforestation ou des objectifs sont fixés pour les filières agricoles. Par ailleurs, le processus a pu bénéficier des implications du secteur privé, notamment pour le développement des différentes initiatives bénéfiques pour le processus (Initiative Cacao&Forêt, etc.).

Ceci a été renforcé par la signature de conventions de partenariat entre le gouvernement et les

interprofessions (palmier à huile, hévéa, cacao).

Membre du comité directeur

Membre du comité technique ou autres comités consultatifs

Partenaire de mise en œuvre pour certaines activités du Programme national

Communautés locales : elles ont été consultées dès la conception du processus et pour les différents résultats atteints par le programme. Elles ont bénéficié des actions d'information et de sensibilisation sur les thématiques clés de la REDD+, ainsi que d'un appui en termes de renforcement de leur organisation interne. Elles ont pu également participer aux concertations dans les régions notamment pour la consolidation des options stratégiques de la REDD+.

#### 6.4 Informations relatives au cofinancement Programme national et/ou R-PP

| Sources de cofinancement <sup>19</sup> | Noms de la source de cofinancement                     | Type de cofinancement <sup>20</sup>          | Montant (USD)    | Résultat du Document du Programme national soutenu     | Année mobilisée        |
|--|--|--|------------------|--|------------------------|
| Etat Central                           | Gouvernement de la Côte d'Ivoire                       | Contribution en nature et temps du personnel | <b>0,245 M\$</b> | Tous les résultats du PN                               | 2015 à 2018            |
| Agence d'aide Bilatérale               | C2D (Programme de Désendettement France-Côte d'Ivoire) | Monétaire                                    | <b>2,431 M\$</b> | Résultat 3, extrant 4                                  | 2018                   |
| Agence Multilatérale                   | FCPF / Banque Mondiale                                 | Monétaire                                    | 3,800 M\$        | Résultat 1, extrant 3<br>Résultat 2, extrant 2, 3 et 4 | Depuis 2015 (en cours) |
| Agence Multilatérale                   | ERPD/Banque mondiale                                   | Monétaire                                    |                  | Résultat 2, extrant 3 et 4                             | Depuis 2017 (en cours) |
| Agence Multilatérale                   | UE - EFIREDD   | Monétaire                                    | <b>0,437 M\$</b> | Résultat 2, extrant 2, 3 et 4                          | Depuis 2015 (en cours) |

<sup>19</sup> Indiquez si la source de cofinancement provient des sources suivantes : Agence d'aide bilatérale, fondation, administration locale, État central, organisations de la société civile, autres agences multilatérales, secteur privé ou autres.

<sup>20</sup> Indiquez si le cofinancement s'est fait en nature ou monétairement.



## 7. Annexe, Directives du GNUD : Définitions

Les définitions suivantes de la notification basée sur les résultats tirées des Directives du PNUD doivent être utilisées pour le rapport annuel :

- **Résultats** : Un résultat est un changement que l'on peut décrire et mesurer et qui découle d'une relation de cause à effet. Il existe trois types de changements de la sorte : l'impact, les extrants (effets), et les produits. Ils peuvent tous les trois être enclenchés par une intervention de développement.
- **Notification basée sur les résultats** : cherche à attirer l'attention non sur les activités mais sur la communication de ce que le programme a accompli au niveau des résultats et des extrants. Un rapport basé sur les résultats efficaces, communique l'efficacité de l'intervention et en fait montre. Il tente de convaincre les parties prenantes et les bailleurs de fonds de continuer à apporter leur soutien et leurs ressources.
- **Matrice des résultats** : la matrice des résultats peut être très utile à la notification basée sur les produits, elle décrit clairement ce qui a été fait au niveau des extrants et des résultats et les indicateurs, base de référence et cibles. Ces éléments, ainsi que le passage en revue des indicateurs, les présomptions et les risques doivent orienter la notification des résultats.
  - **Résultats** : Les résultats décrivent les changements intentionnels dans les conditions de développement résultant d'une coopération. Les résultats ont trait à l'évolution de la performance institutionnelle ou des comportements entre les personnes ou les groupes telle qu'elle est perçue par le biais d'une approche basée sur les droits humains.
  - **Extrants** : Les extrants sont les changements de compétences ou de capacités ou encore de disponibilité de nouveaux produits et services qui sont réalisés avec les ressources imparties sur une période de temps donnée. Les extrants représentent le niveau des résultats dans lequel les avantages comparatifs de chaque agence émergent et où la responsabilisation est la plus claire. Les extrants sont associés à la responsabilisation, ce qui donne à la chaîne des résultats une logique interne plus forte.
  - **Indicateurs** : Les indicateurs permettent de mesurer les résultats et les extrants, ajoutant ainsi de la précision. Les indicateurs assurent que la prise de décisions est éclairée par les données pertinentes.